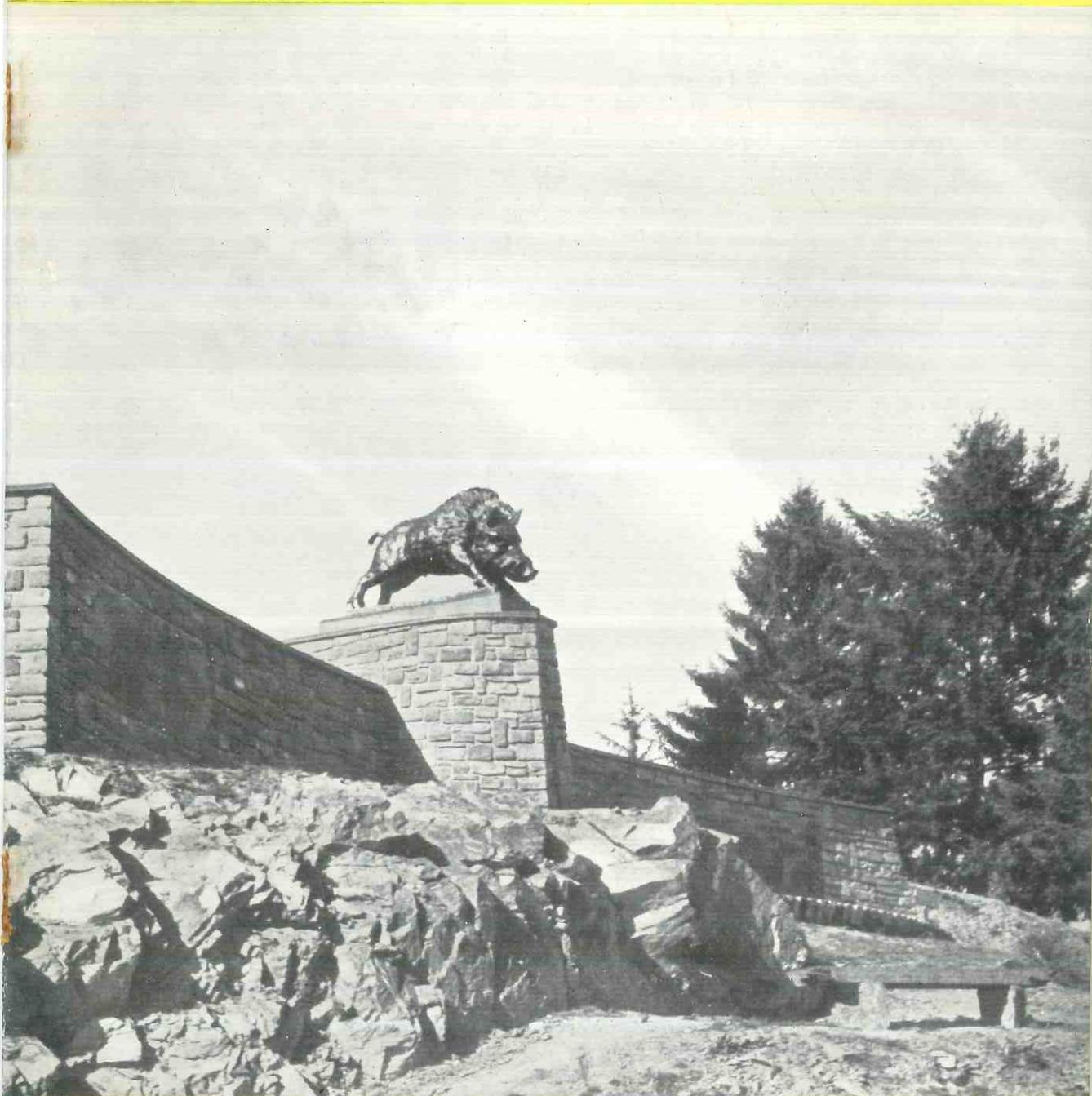




Pares Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



Volume 8

1953

Fascicule I

« ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguerons aux générations à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Président : M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur, Chargé de Cours à l'Université de Liège.

Administrateurs :

MM. BALON, s/Inspecteur des Eaux et Forêts.

V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme.

A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

G. CRABUS, Bibliothécaire à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

H. DANDOY, Propriétaire à Furfooz.

H. DE SAEGHER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

Chanoine Ch. DUBOIS, Professeur honoraire.

E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.

J. FRANÇOIS, Ingénieur-Architecte, Vice-Président du « Vieux-Liège ».

L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.

J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.

G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

G. MATAGNE, Agent de la Banque Nationale à Malines.

A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

J. PONTIÈRE, Administrateur des « Amis de la Fagne ».

Baron I. de RADZITZKY d'OSTROWICK, Conservateur à l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.

W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.

P. STANER, Inspecteur royal des Colonies.

J. VANNERUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

J. M. VRYDAGH, Professeur à l'Institut belge du Bois.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

Délégués :

MM. J. BREUER, Conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

L. CHRISTOPHE, Directeur général des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction Publique.

Baron JULES de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.

A. HAÛLOT, Commissaire général du Tourisme.

TURNER, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président ; G. CRABUS ; H. DANDOY ; Chanoine Ch. DUBOIS ; L. HERLANT ; J. LEPLANG ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

CONSERVATEURS DES PARCS NATIONAUX

MM. M. BOUFFA (Comblain-au-Pont).
P. BRADFER (Bohan-Membre).
F. FOULON (Furfooz).
Baron E. de VINCK (Poilvache).

COMITÉ DE PROPAGANDE

MM. J. LEPLANG, Président ; V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme ; M. BOUFFA, Secrétaire communal de Comblain-au-Pont ; G. CRABUS ; DE PAEYE, Rédacteur au « Face à Main » ; G. FRANCOTTÉ, F. STOCK, Commissaire ; R. TACK, ancien Sénateur, ancien Président de l'Association de la Presse belge.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. R. BRENY, A. COLLART, L. HERLANT, R. MAYNÉ, A. NOIRFALISE, Comte Ferd. d'URSEL, J. M. VRYDAGH.

ANNÉE 1952

TABLE DES MATIÈRES DU VOLUME VII

Fascicules 1 à 4

BOUFFA M., Inauguration des nouvelles réserves naturelles à Comblain-au-Pont	3 p.	67
BALON J., Les Musées de Namur	2 p.	34
BOVESSE J., Les Biens communaux du Namurois. A propos d'un livre récent	2 p.	51
BREUER J., Furfooz à l'époque romaine et au moyen-âge	2 p.	49
DOAT P., Préface à « Dom Nicolas Spirlet » de René Evrard	1 p.	19
DUBOIS Ch., Le Loriot	4 p.	130
ÉVRARD R., La Forêt de la Haute Marlagne	2 p.	41
GOLINVAUX O., Saint Hubert en Forêt	1 p.	17
GRUSLIN R., Introduction	2 p.	33
JACQUEMART S., Des réserves naturelles en général et de deux sites protégés à Comblain-au-Pont	3 p.	81
LAPORT G., Le Chapelain Blendeff	3 p.	85
LASSANCE W., Le Fourneau Saint-Michel	1 p.	12
MARIEN M. E., Furfooz préhistorique	3 p.	87
MAYNE R., Nature, source de joie et de beauté	1 p.	1
M. H. P., Théroigne de Méricourt	4 p.	111
MULLER J., Le Plan en relief de Namur du Musée des Invalides	2 p.	39
DE RADZITZKY D'OSTROWICK, Baron I., Aperçu géologique sur la région de Comblain-au-Pont	3 p.	69
ROUSSEAU F., Le Château de Montaigne	2 p.	47
Les Copèreries	2 p.	50
Les Contes des Chasseurs	4 p.	132
THIRY L., L'Amblève tragique	3 p.	78
VAN COOLS G., Le Parc National Albert	4 p.	103
VANNÉRUS J., Quelques pages de l'histoire de saint Hubert	1 p.	3
<i>Questions d'actualité:</i>		
BLANJEAN G., Le projet de Ceinture de Circulation automobile de l'Agglomération bruxelloise	1 p.	22
V. D. M., Le projet de route Alle à Frahan	3 p.	92
LA VIE D'ARDENNE ET GAUME	1 p.	25
	2 p.	55
	3 p.	93
	4 p.	133

COTISATIONS

Membre à vie	
Cotisation unique	5.000 fr. minimum
Membre protecteur	
Cotisation annuelle	1.000 fr. minimum
Membre collaborateur	
Cotisation annuelle	200 fr. minimum
Membre adhérent	
Cotisation annuelle	100 fr. minimum
Personnel enseignant des degrés primaire et secondaire, étudiants	
Cotisation annuelle	80 fr. minimum

Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monuments et musée présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 40 francs (au lieu de 80 francs).

Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).

Grottes de Remouchamps : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 fr.

Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).

Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Fort de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Musée de la Faune de la Haute Belgique à Robertville : 5 francs (au lieu de 10 francs).

VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

FURFOOZ :

Tarif ordinaire : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.

Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 10 fr. par élève non-membre ; 5 fr. par élève-membre ou fils de membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes (25 personnes minimum) : 15 fr. par adulte ; 10 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles. POILVACHE :

Les visiteurs ont accès au Parc National soit par le sentier s'amorçant à la halte de Houx, soit par Evrehailles (accès pour autos). Visite guidée des ruines, des rochers et des points de vue (perception à l'entrée des ruines).

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. par adulte ; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 5 fr. par élève non-membre ; 3 fr. par élève-membre ou fils de membre ; Professeurs gratuitement admis.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. ; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires et scouts : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre. Professeurs reçus gratuitement.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

Réductions aux membres de :

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V. T. B.), Vlaamse automobilistenbond (V. A. B.).

L'entrée des P. N. est gratuite pour les membres collaborateurs, protecteurs et à vie d'Ardenne et Gaume.

Réalisations d'Ardenne et Gaume.

PARCS NATIONAUX :

PARC NATIONAL DE FURFOOZ.

PARC NATIONAL DE POILVACHE.

PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE.

LES ROCHES NOIRES A COMBLAIN-AU-PONT.

RESERVES NATURELLES :

RÉSERVES RAYMOND MAYNÉ A TORGNY.

TORGNY, « AUX SARRÉS ».

FAGNE DE WEZ (WAISMES ET OVIFAT).

BOIS BAYHON (WAISMES).

FAUVILLERS, LIEUDIT « VOR OLBRICHT ».

REDU, « LES ONTRULES ».

REDU, « AUX DEUX EAUX ».

COMBLAIN-AU-PONT, « LE CHESSION ».

MUSEE FOLKLORIQUE :

MARTELANGE.

Direction : 28, Avenue de la Tenderie, BOITSFORT. Tél. 480771.

Secrétariat général : 41, rue Marie de Bourgogne, BRUXELLES. Tél. 111336.

Publicité et Trésorerie : 56, Boulevard Saint-Michel, BRUXELLES. Tél. 344910.

UNE PETITE PLACE DANS VOTRE BUDGET
UNE GRANDE PLACE DANS VOTRE VIE !

« 4 CV. RENAULT »

Essayez-la sans frais à l'AGENCE BELGE - BRUXELLES

118, Rue de l'Aqueduc - tél. 37.54.50/53/55 & 57.

138, Boulevard du Jubilé - tél. 25.16.39, 25.16.75 et 26.55.59.

BULLETIN D'ADHÉSION

à *ARDENNE ET GAUME*

A. S. B. L.

M

(Nom, prénoms)

Adresse

désire adhérer à l'Association « Ardenne et Gaume » pour la protection de la nature, comme :

(biffer les mentions inutiles)	}	Membre à vie	cotisation unique	: 5000 fr. minimum
		Membre protecteur	cotisation annuelle	: 1000 fr. »
		Membre collaborateur	»	» : 200 fr. »
		Membre adhérent	»	» : 100 fr. »
		Membre étudiant	»	» : 80 fr. »

Les membres collaborateurs, protecteurs et à vie jouissent de la gratuité d'entrée dans nos Parcs Nationaux et au Musée de Martelange

Bulletin à renvoyer à l'Administrateur-Trésorier :

M. M. RENARD, 56, Boulevard Saint-Michel, Bruxelles. - C. C. P. « d'Ardenne et Gaume » 169593.

Signature.

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier.
M. RENARD, 56, Boulevard S^t Michel, Bruxelles. - Tél. 34.49.10.

Pares Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

SOMMAIRE

Martelange (Ch. DUBOIS)	3
Géologie et Orographie (Dr. GLAESENER)	8
La Sûre (Dr. GLAESENER)	10
A l'Époque de la Malle-Poste (REMEMBER)	11
La Sittelle (A. LECLERCQ)	12
Les Ardoisières du Pays de Martelange (E. MAYÉRUS)	15
Le Pont roman de Martelange (E. MAYÉRUS)	18
La Forêt d'Anlier (Ch. de BODANGE)	19
Le Musée de Martelange (P. MERGEN)	21
Question d'Actualité : Rapport sur l'Opportunité du Classement des Thiers de Lanaye et des Vignes (P. MARÉCHAL)	25
La Vie d'Ardenne et Gaume	29

MARTELANGE

par CH. DUBOIS

CENTRE DE TOURISME.

Le gros village de Martelange est étagé sur les pentes d'un profond entonnoir formé par une grande courbe de la Sûre. La rivière s'est creusé, aux temps de la formation des vallées, entre Radelange et Martelange, un véritable défilé très étroit, dominé par des versants abrupts : on l'appelle, en patois allemand, Rommeschlekt (de Rund et Schlucht), c'est-à-dire gorge en arc de cercle. Il n'y a place que pour la Route Provinciale

de St Hubert et le lit du cours d'eau. Aux approches de la bourgade, il s'élargit ; mais, au-delà, il décrit un magnifique cirque de hautes collines, au bas duquel est blotti le hameau de Grumelange, section de la commune. Puis, la Sûre devient frontière entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg. Ses eaux torrentueuses ont disloqué des falaises de schiste, dont les bancs redressés présentent des allures fantastiques.

C'est dire que le site de Martelange est



Le Pont roman.

(Photo Nels).

un des plus pittoresques et des plus émouvants du pays. Lorsqu'on sort du village par la Route de Bastogne, en passant près du grandiose monument que l'on vient d'inaugurer (été 1952) pour célébrer la vaillance des *Chasseurs Ardennais*, symbolisée par un farouche sanglier et que l'on s'avance jusqu'à la modeste croix érigée à la mémoire du premier soldat français tué à l'ennemi, en 1914, — on a devant soi un paysage merveilleux, bien caractéristique de notre Ardenne. La vue plonge sur la vallée de la Sûre, en amont et en aval de Martelange : à gauche, dans une buée opaline, brillent les toits d'ardoise et les façades blanchies à la chaux de Radelange, Wisembach et Rodange, et dans le lointain, sur un promontoire élevé, le clocher de Fauvillers ; à droite, Grumelange réfléchit sa vieillesse chapelle de 1700 et ses métairies cossues, dans le miroir des eaux.

En fait, le vrai visage de notre Ardenne n'est pas dans ses vallées romantiques, à peu près toutes pareilles, mais dans ses hauts promontoires. C'est là qu'il faut chercher sa structure et son âme ; c'est de là qu'il faut contempler ses vastes horizons, ses plans superposés, le moutonnement de ses collines, ses villages piqués aux replis des combes, ses ciels mouvants. C'est tout

un chaos aux tons changeants que hausse, à perte de vue, la courbe de l'horizon. Martelange possède dans ses alentours, tant en terre belge qu'en terre grand-ducale, une enfilade de ces belvédères aériens. L'immense et épaisse Forêt d'Anlier, qui s'étend au sud, sur une longue crête de plus de 500 m. de hauteur, est une autre source de jouissances. En plus des excursions variées qu'on peut y faire, on y récoltera, en juillet-août, une ample provision de noisettes, de myrtilles et de framboises...

La localité — c'est presque une petite ville, — offre aux touristes, de bons hôtels pourvus de tout le confort moderne et des magasins bien achalandés. C'est feu Mr G. Leroy, président du Touring-Club, qui découvrit, il y a quelque 40 ans, et fit connaître l'admirable site de Martelange.

On sait que le village est traversé par la Route de l'État Arlon-Bastogne, construite en 1827 sous le régime hollandais. La Commission de délimitation des frontières a pris, dans la suite, cette Route comme démarcation entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, si bien que les maisons situées à l'est (environ un cinquième) sont en territoire grand-ducal, et portent le nom de Rombach. Cette situation bizarre permet d'aller déguster, dans les cafés et

les hôtels de ce secteur, un excellent verre de quetch ou de grain, un Pernod français, une pinte de vin de la Moselle. Avant 1827, la vieille route postale Marie-Thérèse (de Luxembourg à Namur, par Bastogne et Marche) était à peu près l'unique grande voie de communication avec l'intérieur du pays. Elle existe encore à Martelange : se détachant de la Route d'Arlon, à l'orée de la vallée de la Sûre, elle passe, sous la forme d'un chemin agricole, près de la chapelle St Nicolas, dévale la pente raide à travers l'agglomération, franchissait la rivière sur l'antique pont détruit en 1940, et remonte le versant opposé, non moins raide, à proximité du cimetière...

HISTOIRE, ART ET FOLKLORE.

Le touriste intelligent n'est pas seulement sensible aux beautés géographiques ; il s'intéresse aussi aux souvenirs que l'histoire, le folklore et l'art ont légués à la région qu'il visite, pendant un séjour de vacances. Disons tout d'abord qu'il trouvera encore, à Martelange, un bon nombre de vieilles maisons, typiques de l'Ardenne, campées, en un pittoresque désordre, sur les terrasses de la pente. La plus ancienne, datant du XVII^e s., a été transformée par l'association *Ardenne et Gaume*, en petit musée régional, qui abrite des collections d'objets rappelant les us et coutumes de nos paysans, de nos artisans et de nos ardoisiers, des XVIII^e et XIX^e ss.

L'église renferme un beau mobilier, des statues en bois, de style Louis XIV et des orfèvreries de grand art.

Malheureusement, la guerre de 1940-1944 a ruiné, en même temps que des maisons de type ardennais, le vénérable pont à quatre arches et en dos d'âne, surmonté d'une vêtuste croix et d'une statue de St Jean Népomucène. C'était un des plus beaux et des plus vieux de Belgique, et les habitants s'en enorgueillissaient à bon droit. Quantité d'artistes l'ont figuré sur leurs toiles. On en peut admirer des reproductions, dans les salons des hôtels.

ORIGINES ET ARCHÉOLOGIE.

L'historien et l'archéologue n'éprouveront pas moins de charme à feuilleter quelques pages du passé de notre bourgade.

La région de la Haute-Sûre a été occupée

depuis les temps les plus reculés. On n'y a fait, il est vrai, que de très rares trouvailles de l'âge de la pierre polie, par exemple à Hollange et à Remoiville. Mais les Gaulois-Celtes, de la deuxième période de l'âge du fer, ont élevé à leurs morts des tombelles sépulcrales sur les hauts plateaux s'étendant de Fauvillers à Neufchâteau, et de Warnach à Bastogne. Depuis quelques années, l'archéologie est en passe d'en dresser l'inventaire.

Le nom de Martelange provient vraisemblablement de *Martilus*, propriétaire d'un *fundus* (domaine) important. Son origine serait donc romaine. Quoi qu'il en soit, innombrables sont les vestiges romains découverts sur son sol : villas, tumuli, cimetières, routes, disséminés aux alentours et au village lui-même, et sur les bords des hameaux que comportait la paroisse primitive, lieux-dits : « Leissebach, Lavend, Hohdoor, Bôlich, Laach, Milpert, Münster, Rommeschleid, Rameschberg (celui-ci, à Radelange). Feu le Dr Malget, qui fut en son temps un archéologue averti, a fouillé avec soin la plupart de ces restes antiques, de même que les villas de Œil, Bigonville, Bonlaide et Bilsdorf (1). Tout récemment encore, on mit au jour deux nouveaux cimetières, l'un près du chemin de Wolwelage, l'autre près du chemin de Gremelange (2).

Martelange est probablement la plus ancienne PAROISSE de la région. D'après la tradition, elle aurait remplacé la basilique chrétienne de la *Misbour*, sise sur un promontoire, en pleine Forêt d'Anlier, aux sources de la Visbig.

Cette paroisse, (qui comprenait en outre Radelange, Gremelange, Wolwelage, Perlé et Bigonville jusqu'à la Révolution Française) est citée, sous la graphie *Haga Martelinga in pago ardennense*, dans une charte de 768 et dans des chartes du IX^e s. En 817, Walcand, évêque de Liège, confirma au monastère de St Hubert la possession de l'église de Martelingen, avec toutes ses dépendances. Elle faisait partie, sous l'ancien régime, du Concile de Bastogne, diocèse de Tongres-Liège. Le titulaire de l'église est St Martin. Le collateur à la cure était naturellement l'abbé de St Hubert, conjointement avec le Seigneur temporel. On croit que le mobilier de l'église, remaniée et agrandie en 1900, sort des ateliers de l'abbaye de St Hubert.

La chaussée romaine Arlon-Tongres suit, à deux km. au sud de Martelange, une haute échine, en Forêt d'Anlier, où elle est admirablement conservée. Au-dessus du village de Wisembach elle descend dans la vallée de la Sûre qu'elle franchit à gué, à l'entrée du hameau. Construite dans un but militaire à la fin du III^e s. ou au début du IV^e elle n'a guère dû influencer la fondation des établissements romains, dont la poterie d'ailleurs est antérieure à cette date. Martelange ne fut longtemps qu'un modeste village qui comptait, en 1620, 27 feux, et en 1725, 36 maisons. Toutefois, nous y trouvons établies deux familles nobles : 1) les *de Martelange*, dont le nom figure dans maintes archives, de 1348 à 1481. Aux XVII^e et XVIII^e ss. elle a pris le nom de *de Marteling*. Elle doit s'être éteinte vers cette époque, car Etienne Marteling qui fut mayeur entre 1760 et 1795, et son fils Guillaume, son successeur dans cette charge jusqu'en 1800, avaient perdu la particule nobiliaire. — La seconde famille noble est celle des *de Reichling*, citée au XVII^e s. Elle devait être apparentée à la précédente, car elle porte les mêmes armoiries « d'argent,

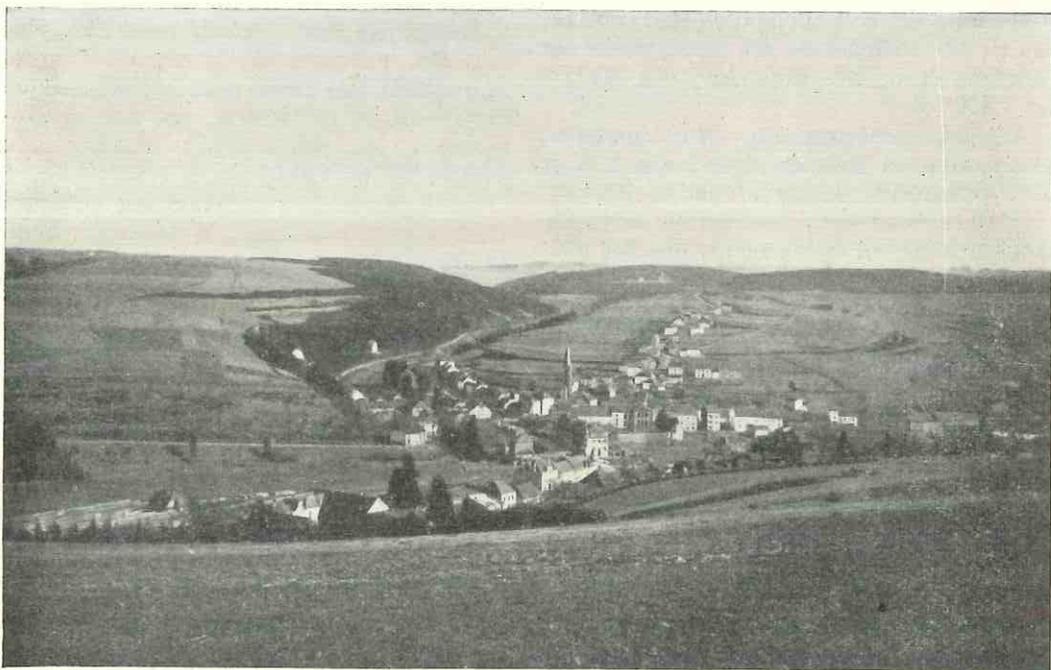
au sauvage d'azur, tenant de la dextre une banderole d'azur à la lance d'or, et soufflant par sénestre un cornet. » Ces armes sont figurées sur une toile (40 × 30) conservée au presbytère.

ARDOISIÈRES.

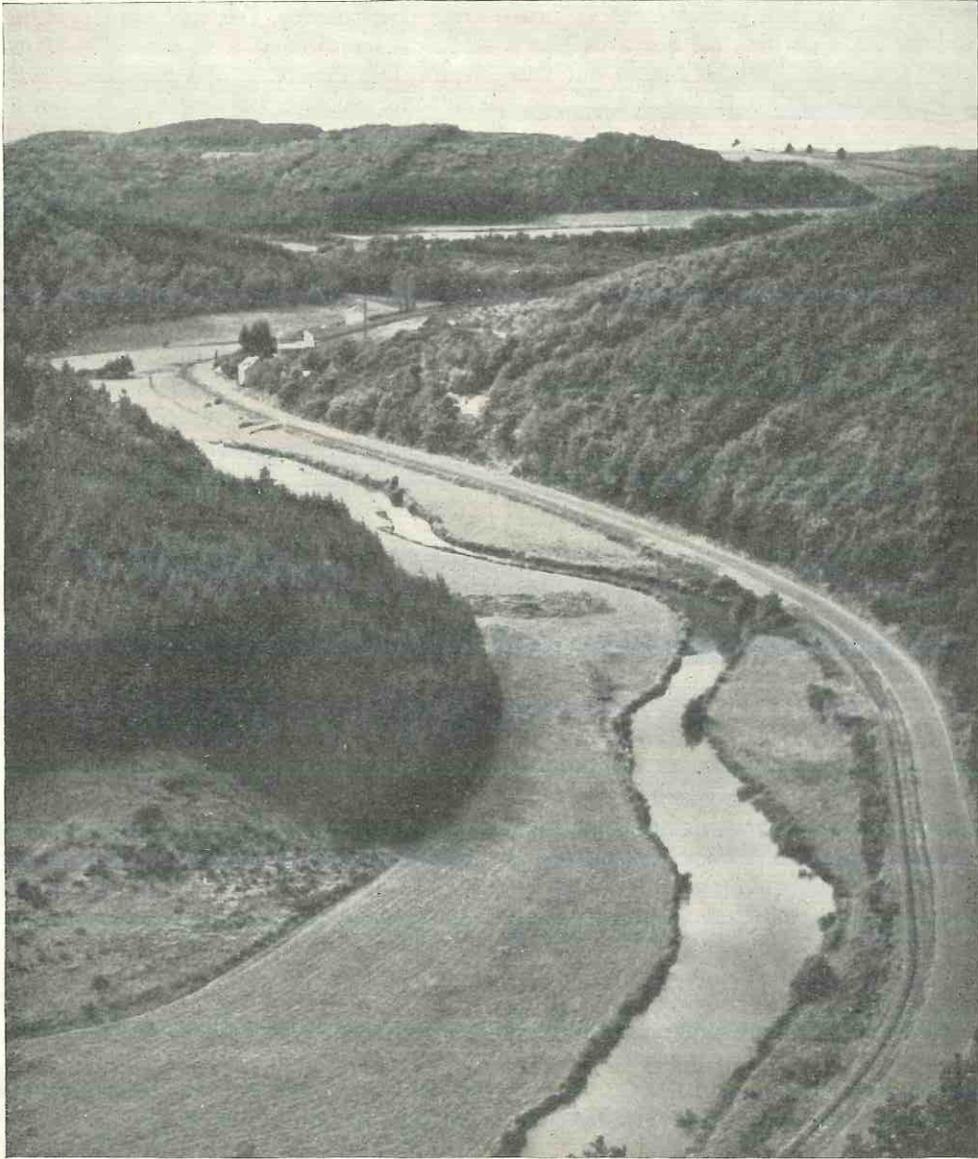
La population de Martelange s'accrût rapidement au XIX^e s. par suite de l'extension de l'industrie ardoisière. En 1821, elle compte 433 habitants ; en 1889, 729 ; aujourd'hui, plus de 1800.

Le schiste ardoisier y était déjà exploité à l'époque romaine. L'abbé Balter, curé de Heinstart, déblaya, en 1928 et 1932, à la Corne du Bois des Pendus, les ruines d'un vaste établissement, qui formait relais sur la chaussée Arlon-Tongres. La toiture, dont il a retrouvé une épaisse couche uniforme et continue, était faite de grandes ardoises pesantes, provenant des bancs de phyllade de Martelange. Plusieurs de ces ardoises étaient encore munies de leurs clous de suspension en fer forgé.

L'industrie de l'ardoise à Martelange connut une grande vogue entre les années



Panorama de Martelange.



La Sûre, vue de la Rommeschleid.

1860-1880, parce que les phyllades y sont particulièrement résistants à la chaleur et aux intempéries. Plusieurs carrières furent ouvertes au village même et dans ses alentours, aussi bien en territoires grand-ducal que belge. A Wisembach, on creusa aussi deux puits d'extraction et de taille. Mais la concurrence de produits similaires en d'autres localités de la province, l'invention de l'éternit, la carence de capitaux, le manque de modernisation de l'outillage, amenèrent

peu à peu une funeste décadence. Bon nombre de galeries furent abandonnées et se remplirent d'eau. Leurs terrils et leurs déchets formèrent des amas que les années recouvrirent d'herbages. Ils ne sont plus que des lieux-dits : ardoisière Tornaco, ardoisière Angelsberg, ardoisière Collet, ardoisière Hoffman, ardoisière Quinet, Rosset...

Toutefois, des ingénieurs expérimentés rachetèrent ces concessions délaissées et continuèrent à exploiter les meilleures veines.

Les deux guerres mondiales, qui couvrirent la Belgique de ruines, ramenèrent la prospérité sur les chantiers de nos ardoisières. Aujourd'hui, deux grandes firmes ont conquis le marché international...

FLORE ET FAUNE.

Nous ne pouvons clore cet article, forcément très bref, sans parler de la richesse de notre flore et de notre faune qu'*Ardenne et Gaume* s'efforce de sauvegarder par la création de Réserves naturelles et de Parcs Nationaux.

Au sein de la Forêt d'Anlier, des ruisseaux ont formé, au long de leur cours, des prairies fangeuses plus ou moins larges, que la haute futaie n'a pu envahir. Elles sont restées dans leur état originel parce que la main de l'homme n'en a jamais tiré parti. Il s'y

est développé des associations végétales très particulières. Des mollusques, disparus ailleurs, continuent à se perpétuer dans les eaux. Des insectes et des papillons y vivent en toute sécurité. Les oiseaux des marécages suspendent leurs nids dans les roseaux et sur les branches de saules rabougris. Bref, ces zones tranquilles feront le bonheur des botanistes, des entomologistes et des savants. D'ores et déjà, *Ardenne et Gaume* a fait l'acquisition de parcelles intéressantes, dans le val de la Visbig, qui déroule ses méandres, entre la Misbour et son confluent dans la Sûre, à Wisembach.

(1) On trouvera la description de ces fouilles, avec notices, dans V. BALTER et Ch. DUBOIS, *Contribution à la carte archéologique*, Ann. Inst. Arch. du Luxembourg, tome 67, 1936, pp. 201-330.

(2) Ch. DUBOIS, *Bulletin Trimestriel*, Inst. Arch., 1946, n° 1 et 1947, n° 3.

GÉOLOGIE ET OROGRAPHIE

par le Dr GLAESENER

Géologiquement et orographiquement le Grand-Duché de Luxembourg se divise en deux parties nettement distinctes, la partie nord-ouest qu'on appelle l'*Ardenne* (Oesling) et la partie sud-est, communément nommée le *Bon Pays* (Gutland).

La première, l'Ardenne, forme avec 80.000 hectares de superficie environ le tiers du pays ; elle se rattache à l'ouest et au nord à l'Ardenne belge et par celle-ci à l'Ardenne française, au nord-est à l'Eifel prussienne ; on ne peut même établir aucune délimitation naturelle et marquée entre cette dernière et l'Ardenne en général. La limite méridionale de l'Ardenne dans notre pays (1) se trouve à l'est entre Vianden et Bettel et se dirige de là vers le sud-ouest en passant par le territoire des communes de : Fouhren, Bastendorf, Diekirch, Erpeldange, Ettelbruck (Warken et Burden), Feulen, Mertzig, Grosbous, Wahl, Folschette, Hostert, Rood, pour entrer sur territoire belge, près d'Attert. Cette limite est marquée sur tout son parcours par une lisière large d'un à deux kilomètres, où le terrain est jonché de cailloux roulés de quartz blanc (weisse Waken) de toutes les dimensions, depuis la grosseur

d'un petit pois jusqu'à celle d'une tête d'enfant et plus. Ce sont les galets de la mer dans laquelle s'est formé le terrain triasique. Cette mer baignait les côtes de l'Ardenne émergée. Le schiste ardoisier qui en formait les rivages est traversé en tous sens par des filons irréguliers de quartz ; les morceaux détachés de ces filons ont mieux résisté, en vertu de leur plus grande dureté, à l'action triturrante des vagues de la mer, tandis que le schiste lui-même a été réduit en poudre impalpable qui, portée au large, a contribué à la constitution des couches sédimentaires du trias.

L'Ardenne ou les Ardennes française, belge et luxembourgeoise forment le premier anneau d'une chaîne de montagnes qui, sous les parallèles de 50-51 degrés N., s'étend à travers l'Europe centrale, des plaines du nord de la France et de la Belgique aux plaines de la Vistule (Pologne). Ce sont, en allant de l'ouest à l'est : l'Ardenne, l'Eifel, le Hunsrück, le Taunus, le Thüringerwald, les Erzgebirge et Riesengebirge. La hauteur de ces chaînes de montagnes augmente dans la même direction de 220 mètres à Hirson, point de départ de l'Ardenne en France,

jusqu'à plus de 1000 mètres qu'atteint la Schneekoppe, point culminant des Riesengebirge.

L'Ardenne luxembourgeoise est constituée par deux formations géologiques : la couche inférieure, *Grauwacke inférieure*, marquée D¹ sur la carte géologique du Grand-Duché, forme la base de notre Ardenne et en constitue la masse principale ; elle appartient au système *silurien* des Anglais (Murchison) *Grauwacke* des Allemands, terrain *Coblencien* de Dumont ; la couche supérieure ou *Grauwacke supérieure*, marquée D² sur la carte géologique, se rapporte à la formation *devonienne* des Anglais, terrain *ahrien* de Dumont. Ces deux couches présentent en beaucoup d'endroits une stratification discordante, preuve que la couche inférieure a déjà été soulevée et déjetée par les forces volcaniques avant son émergence et pendant que la seconde se déposait au fond de la mer. La couche inférieure se compose de grauwacke et surtout de schiste ardoisier D. Il y a des endroits où ce dernier, par la facilité du clivage, se transforme en véritable ardoise et peut être exploité et employé comme telle (*Wolwelange — Martelange — Perlé*). La couche supérieure est constituée principalement par de l'argile schisteuse, et des grès argileux et silico-argileux ; dans ces derniers le ciment siliceux prédomine quelquefois au point de former de véritables quartzites (Schwarzenhügel près Marnach). Les dépôts de la couche supérieure sont remarquables par leur morcellement extrême, qui va quelquefois au point qu'ils se présentent par lambeaux de quelques mètres carrés, à peine reconnaissables au milieu des bruyères ; vers la frontière nord du pays, ces couches acquièrent plus de cohérence et se continuent dans la province du Luxembourg belge et dans la Prusse rhénane. Cet état de morcellement n'a pas existé primi-

tivement. Il est dû à l'action lente mais continue des eaux pluviales qui ont creusé les ravins de notre Ardenne et mis à nu la couche inférieure.

Les pétrifications sont assez rares dans ce terrain. Des plantes fossiles n'y ont pas encore été signalées. Cependant la coloration du schiste ardoisier est due à des parcelles de graphite disséminées dans la masse pierreuse : il est probable que ce carbone provient de plantes marines telles que varechs, fucus ou algues qui, à cause de leur structure molle et vasculaire, se sont décomposées en particules infinitésimales et n'ont pas laissé d'autre trace de leur existence. Les débris animaux appartiennent aux échelons inférieurs de la série animale. Ce sont : des *encrinites* dont on ne trouve ordinairement que les tiges (Martelange), des *goniatites* et des *evomphales* (Wiltz), des orthocératites (entre Munshausen et Dorscheid) des trilobites dont le musée de Luxembourg offre des spécimens de cinq genres en douze espèces, entre autres un magnifique exemplaire de *Homolotus platynotus*, long de dix-huit, large de cinq cm. trouvé à Vian-den.

Monsieur Étienne Asselberghs, professeur d'Université à Louvain, a recueilli, à 500 m. de Martelange, dans la carrière de M. Rother, un superbe trilobite géant, du genre *Dalmanites*. Ce remarquable exemplaire est à peu près entier. Il mesure dans le sens de la longueur, comprise entre le sommet du céphalon et l'extrémité du pygidium, 34 cm. La largeur du thorax atteint 145 mm. Ce trilobite de Martelange est bien une espèce inédite et est déposé à l'Institut géologique de l'Université de Louvain où il fait partie des collections réunies par Monsieur Asselberghs.

(1) C'est-à-dire le Grand-Duché (N. D. L. R.).

Beaucoup de questions biologiques capitales ne peuvent être étudiées que sur des terrains où le développement, la succession, les luttes des animaux et des plantes ne soient pas troublés par l'intervention de l'homme.

LÉO ERRERA, 1905.

LA SÛRE

par le Dr GLAESENER

La rivière principale du Grand-Duché de Luxembourg est la Sûre (Lux. Sauer).

Du temps de la plus grande extension du pays, la Sûre, avec tous ses affluents, était une rivière luxembourgeoise depuis son origine jusqu'à son embouchure dans la Moselle. Aujourd'hui les sources de la rivière appartiennent au Luxembourg belge et elle a déjà parcouru 28 km. avant d'atteindre le territoire grand-ducal ; d'un autre côté, tous les affluents gauches en dessous de l'embouchure de l'Our, de même que tous les affluents gauches de cette dernière appartiennent à la Prusse.

La Sûre a sa source dans la forêt de Wavre au N. O. de Vaux-les-Rosières, canton de Sibret, Luxembourg belge ; de là elle se dirige vers l'est, arrose les territoires de Sûre, Winville, Menufontaine, Strainchamps (Lux. Sauerfeld), Bodange et Wisembach et parvient à Martelange. De ce dernier village jusqu'au point où elle reçoit le Sirbach entre Tintange et Boulaide, elle forme la limite entre la Belgique et le Grand-Duché. A partir de ce point ses deux rives appartiennent à ce dernier. Elle coule dans une fente étroite et profonde qui décrit à travers le schiste ardoisier de l'Ardenne les circuits les plus variés, les méandres les plus capricieux. En certains endroits, comme entre Liefrange et Lulzhausen, où elle reçoit le Boëverbach, la fente s'élargit un peu et laisse quelques prairies et champs cultivables aux habitants des villages avoisinants, qui sont la plupart campés sur les hauteurs. Elle passe à Esch-s/Sûre ou Esch-le-Trou dont le sobriquet indique la position extraordinaire, touche Heiderscheidergrund, baigne les territoires de Tadler, Ringel et Bourscheid ; en face de ce dernier village elle reçoit la *Wiltz*, contourne le piton qui porte les ruines du château de Bourscheid, longe Michelau, Erpeldange et vient se réunir avec l'*Alzette* entre Ettelbruck et Ingeldorf. A partir de ce point la vallée s'élargit, devient moins tortueuse ; la rivière, qui devient navigable, passe à Ingeldorf, Diekirch, Gilsdorf, Bettendorf, Mœstroff, Reisdorf, Dillingen, Bollendorf, Echternach, Steinheim, Rosport, Hinckel, Born et Mœrsdorf, pour

ne citer que les villages situés en tout ou du moins en partie sur le territoire luxembourgeois, et se jette dans la Moselle à Wasserbillig. De Wallendorf sur le territoire prussien jusqu'à Wasserbillig, la Sûre sépare le Grand-Duché de Luxembourg de la Prusse. Du point de sa réunion avec l'*Alzette* jusqu'à son embouchure dans la Moselle elle reçoit les affluents suivants, sans compter les ruisseaux sans nom qui s'y précipitent des flancs des montagnes ; sur la rive droite : la *Sasselbach* entre Gilsdorf et Diekirch, l'*Ernz blanche* à Reisdorf, l'*Ernz noire* au Grundhof entre Dillingen et Bollendorf ; sur la rive gauche : la *Blées* à 2 km. en aval de Diekirch, l'*Our* à Wallendorf, la *Gegen* ou *Gay* à 3 km. en aval de Wallendorf, enfin la *Prum* et la *Nims* réunies en un seul cours d'eau vis-à-vis de Steinheim, à une lieue en aval d'Echternach.

Depuis sa source jusqu'à Erpeldange, à 2 km. en amont de l'embouchure de l'*Alzette*, la Sûre coule sur le schiste ardoisier ; à partir de ce point sur le terrain triasique : grès bigarré, calcaire coquillier, grès du Keuper et marnes irisées.

La direction générale de la rivière est de l'ouest à l'est ; seulement à partir du circuit énorme qu'elle fait au-delà de Rosport, elle coule directement du nord au sud jusqu'à Wasserbillig. La longueur de son cours est de 160 km, dont 28 en territoire belge. La distance directe de la source à l'embouchure étant d'environ 75 km. on voit que cette longueur est plus que doublée par les circuits et détours de la rivière.

Ce cours se divise très naturellement en deux parties tellement distinctes que la voix du peuple en a consacré les différences par les dénominations de Haute-Sûre et de Basse-Sûre. En effet la première partie, qui s'étend de Martelange jusqu'au confluent de l'*Alzette*, présente sur un parcours de 72 km. une chute de 169 m. c. a. d. 2. 72 m. par kilomètre, tandis que la Basse-Sûre, depuis Ingeldorf jusqu'à Wasserbillig, sur une longueur de 60 km. ne tombe que de 63 m. c. a. d. 1. 05 par km. La Haute-Sûre n'est, à proprement parler, qu'un ruisseau des montagnes, bondissant à travers les

rochers de l'Ardenne, tantôt s'étalant en mince nappe sur une large surface, tantôt se resserrant entre les rochers qui le réduisent au point de pouvoir être franchi d'un saut ; elle présente des variations extrêmes dans son débit, aujourd'hui faible filet d'eau après une longue sécheresse, demain torrent impétueux et indomptable après un orage ou après la fonte des neiges.

La Sûre est une des rares rivières de notre pays dont le nom a été prononcé par les bouches romaines. Elle a été chantée par Ausone poète romain, préfet de l'empereur Gratien, qui écrivit l'an 362 sur la « Moselle » et la « Sûre » les vers suivants (339 à 348).

...« Mais comment cesser enfin de chanter
[tes vertes ondes ?

*Et de vanter ta gloire, ô Moselle, rivale de
[l'Océan,
Sans dire ces innombrables rivières qui vien-
[nent au loin
Se joindre à toi par diverses embouchures ?
Elles pourraient retarder leur jonction,
Mais elles ont hâte de confondre leur nom dans
[le tien ;
Grossie des eaux de la Prum et de la Nims,
La Sûre, qui t'enrichit des affluents qu'elle
[a reçus
A fait plus pour sa gloire en s'attachant
[ainsi à ton nom,
Que si elle allait se perdre par des embouchures
[ignorées,
dans l'Océan commun.*

UN PEU DE FOLKLORE

A L'ÉPOQUE DE LA MALLE-POSTE

par REMEMBER

M. Mayérus de Martelange nous envoie des notes intéressantes des souvenirs folkloriques de la localité. Elles nous permettent de remonter avec lui dans le passé. Nous l'en remercions et ne doutons pas que nos lecteurs ne trouvent, comme nous-mêmes, un plaisir délicat à revivre par l'esprit certaines circonstances de la vie de la petite cité ardennaise.

Après que les armées de la Révolution Française eurent envahi nos provinces et que le gouvernement d'Empire y eut établi son administration, aucune documentation ne nous autorise à croire sans réserve à la survie de la Poste impériale autrichienne qui sillonnait la grand-route Luxembourg-Namur, dénommée *Route Postale Marie-Thérèse*, via Arlon, Martelange, Bastogne.

Plus tard, nous apprenons que les Hollandais, devenus nos maîtres, élargirent et perfectionnèrent cette voie de pénétration internationale. Malles-poste et diligences reliaient-elles à cette époque Martelange à Bastogne ? La tradition populaire est muette à cet égard. Mais on sait de source sûre qu'un service régulier fut rétabli plus tard, en 1842, après la délimitation des frontières. Cepen-

dant, et nous nous bornerons à évoquer ceux-ci, les souvenirs vécus des doyens de la région ne remontent pas plus haut que 1875, alors qu'Arlon et Bastogne connaissaient déjà la voie ferrée. Pourtant, au cours de cette période séparée de nous par une seule mais longue génération, les communications locales étaient encore à ce point précaires que n'eussent été les diligences, nombre de bourgades seraient demeurées isolées, en Ardenne et ailleurs, comme au temps d'avant le rail où chaque localité, ceinturée de quelques hameaux et de quelques villages, formait un îlot séparé du reste du pays.

C'est ainsi que Martelange eut longtemps le privilège d'offrir à ses habitants les services de ses diligences qui les transportaient jusques Arlon, d'une part, d'autre part jusque Longlier et aux touristes amusés le spectacle d'un transport en commun dont l'archaïsme, il faut l'avouer, faisait tout le charme. Et nous ne dirons définitivement adieu aux diligences de Belgique qu'aux jours plus récents et qui datent du début de ce siècle, où les chemins de fer vicinaux d'abord, les autobus ensuite, couvrirent nos terri-

toires les plus éloignés de leurs réseaux aux cent ramifications.

LA MALLE-POSTE.

C'était une « caisse » énorme, peinturée aux couleurs nationales, surmontée d'une haute bâche gonflée de bagages, colis, sacs, paquets de toutes sortes, attelée de deux canassons (parfois quatre en saison d'hiver) de race ardennaise qui trottaient vaille que vaille en couvrant une moyenne de 10 à 12 kilomètres à l'heure. Cela suffisait aux bonnes gens de l'époque. On la dénommait encore « *La Patache* ». On s'y installait, ou plutôt on s'y entassait à huit ou neuf occupants, sans compter les enfants, serrés, épaules contre épaules, cuisses contre cuisses avec un bon vouloir et une bonne humeur dignes d'un sort meilleur. Une épaisse couche de paille jetée sur le plancher jouait la couverture thermique. Dans les longues côtes, par exemple au sortir de Martelange vers la Forêt ou pour remonter, au voyage de retour, la vallée de l'Attert, chacun mettait pied à terre, histoire de se dégourdir les jambes, mais en réalité, car on avait bon cœur, pour alléger d'autant la charge de l'attelage.

L'heureux adjudicataire de l'affaire, un certain M. Pesche, réputé pour sa tournure d'esprit joviale et facétieuse, pour son adresse aussi à mener ses bêtes au trot soutenu malgré verglas, bourbiers, schistes glissants et fondrières, a gardé au pays figure de héros populaire. Il sonnait de la trompe et claquait du fouet comme pas un. Sa mémoire était prodigieuse et sans erreur, sans aucun aide-mémoire, il pouvait embarquer,

débarquer les marchandises et les colis, distribuer sacs postaux, plis et messages, déposer dans chaque hameau ce qui y était attendu et rapporter fidèlement aux comères qui l'en avaient prié, les denrées achetées à la ville. Ce rôle de fidèle commissionnaire lui était, plus que le reste, profitable.

Quelques lignes écrites par une très savante et très sympathique personnalité native de la région de Martelange complèteront heureusement cet article consacré à la malle-poste de Martelange : « *Je me rappelle que, dans mon enfance, les péages fonctionnaient encore sur certaines routes de l'Etat. Leur souvenir s'est conservé dans le nom à la Barrière, donné aux endroits où l'on percevait la taxe, qui était proportionnelle au nombre de chevaux et de roues des chariots et des voitures... La Barrière de la Corne du Bois des Pendus, sur la route de Martelange à Arlon est restée vivace dans ma mémoire.* »

La Patache, véritable reconstitution du fameux coche de la fable de La Fontaine, arrivait à la *Barrière de la Corne du Bois des Pendus*. « *La route était fermée par une perche sur trétraux. Le préposé au péage sortait et agitait — quand il faisait nuit — sa lanterne à panse rebondie et criait :* » — *Halte! Barrière!*

» *En homme avisé, il tenait cabaret. Les hommes ne manquaient pas de boire une ou plutôt deux gouttes de péquet, et les femmes un verre de punch, d'anisette ou de « parfait amour ». Cette Barrière de la Corne du Bois des Pendus est la dernière que j'aie connue.* »

LA SITTELLE

par ANDRÉ LECLERCQ

Mes premières rencontres avec mes amis ailés jalonnent ma vie de pierres blanches... Ainsi, ce tête-à-tête avec la sittelle, par un matin ensoleillé de printemps, dont le souvenir a laissé en moi une telle impression que le temps n'a pu en altérer le moindre détail.

C'était le 11 mai 1948. Le renouveau répandait avec prodigalité ses senteurs de sèves et de terre mouillée ; au-dessus de l'étang situé en contre-bas, la brume écar-

tait les derniers lambeaux de son écharpe ouatée ; la brise caressait en passant les feuilles qui frémissaient comme des milliers de palmes, puis s'évadait, tiède et légère, vers d'autres horizons ; le sentier déroulait son mince ruban roux de feuilles mortes ; des festons de lichens, accrochés aux vieux arbres, s'irisaient de reflets d'argent. Rivé au tronc d'un acacia le pic vert riait bruyamment : la lucarne de son nid, placé à quelque

douze mètres de haut dans le fût d'un chêne, me narguait de son œil noir, excitait ma curiosité et... me tentait.

Cependant, avant d'ajuster mes crampons et d'entreprendre l'ascension, je ne sais ce qui me poussa à prendre mes jumelles et à passer en revue tous les arbres qui se dressaient autour de moi : à ma gauche, le chêne avec son trou ; légèrement en retrait, un hêtre gigantesque ; devant moi, un frêne ; plus loin quelques chênes encore et quelques pins sylvestres ; ici, un robinier... puis un charme... à dix pas, un platane... escorté d'un bouleau, seul et mal venu.

Ayant terminé l'examen de tous ces arbres, mes jumelles fouillaient maintenant la cime du bouleau, s'arrêtant à chaque branche, puis descendant lentement le long du tronc pour se fixer sur un nouveau trou, plus petit que celui du pic, surmonté d'une tache brune formant comme un épais sourcil. La chance m'avait comblé : ce trou, sans aucun doute, était un nid de sittelle. Le tout était de savoir s'il était habité. Je m'éloignai, me dissimulai sous un arbuste et me mis à guetter.

L'attente me parut interminable, car l'oiseau méfiant ne se montrait pas. Le pic vert, ironique, lançait en cascade ses klu-klukluk ; un rouge-gorge furtif et indiscret m'épiait d'un regard triste et doux, puis égrenait sa mélodie, fervente comme ses amours. Mais bientôt j'oubliai et le tenace piocheur d'écorces, et la tendre petite flamme rouge et passionnée ; car, dans la direction du bouleau, un chant d'oiseau s'élevait qui semblait m'appeler : « Sit, sit, sit »... suivi d'un langage que je ne connaissais pas.

Dans l'hymne d'allégresse qu'il lançait éperdument au soleil dominait une série de « Twit-twit-twit-twit », d'une sonorité éclatante, suivis de « Tchû-tchû-tchû » flûtés et limpides ; ensuite de quoi, l'oiseau semblait m'apostropher : « Tu-it, tu-it, tu-it » ; enfin, la voix vibra, s'anima et la phrase se termina par un « Dwat-dwat-dwat-dwat » retentissant, ample et comique...

Je ne me souvenais pas d'avoir jamais ouï pareil ramage et ce vocabulaire entrecoupé, truffé de reprises, me laissait perplexe. Ce furent mes jumelles qui me tirèrent d'embaras : le long du tronc, j'aperçus la forme trapue d'un petit oiseau qui glissait, tête en bas, vers l'étrange orifice : plus de

doute, je connaissais la joie de mon premier rendez-vous avec la sittelle.

Ce passereau ne possède ni la grâce ni la sveltesse ; son corps trapu, ses pattes écourtées rappellent l'allure des picidés. Sa voix ne peut rivaliser avec celle de nombre de ses congénères, ni son vol qui manque de vivacité. En compensation, il est hors de pair pour la beauté de la livrée et l'originalité du nid.

L'artiste qui a vêtu cet être-là s'est surpassé. De quatre couleurs, il a créé un petit chef-d'œuvre. Le dessus de la tête, les épaules et le dos sont drapés d'un velours bleu cendré que seuls quelques rares nuages crépusculaires nous présentent parfois ; la poitrine et le ventre sont recouverts d'un drap roux glissant, vers la région crurale, aux teintes marron ; la gorge se pare d'un plastron blanc-rosé, s'amplifiant jusqu'à la poitrine et s'irise comme la perle ; enfin, pour rehausser ce mariage de teinte d'aurore et de bleu crépusculaire, un trait d'union noir et net court du bec, traverse l'œil et se prolonge jusqu'au cou. Rien de criard, d'éclatant, de métallique : tout dans cette parure est sobre et vaporeux. Et les tons dégradés du plumage se fondent en une telle harmonie, que je n'hésite pas à considérer la sittelle comme l'un de nos plus jolis oiseaux.

Elle tient du pic quant à la forme du corps, la puissance du bec, la robustesse des pattes : elle est ramassée, armée d'un bec long, solide, vigoureux à forer les noisettes, munie d'une paire de pattes musclées et courtes terminées par des doigts nerveux aux ongles tranchants, acérés, qui lui viennent à point pour travailler dans les positions les plus invraisemblables.

A part le grimpeur, aucun oiseau de nos climats ne peut rivaliser avec elle pour l'aisance, l'agilité, la rapidité avec lesquelles elle se déplace sur le fût et dans la ramure des arbres. Sa facilité d'escalade est telle que n'était la structure des organes qui la servent dans sa gymnastique, on croirait que cette façon de courir ventre en l'air sous une paroi horizontale, ou tête en bas sur le tronc des arbres procède du miracle !... Une mouche circulant sur le vernis d'une porte ne fait pas moins de bruit et ne manifeste pas plus d'assurance. Il est intéressant de comparer les techniques acrobatiques du

grimpeur et de la sittelle. Le premier s'élançait du sommet d'un arbre pour s'agripper au pied d'un autre, en remonter le tronc jusqu'au faite pour se laisser choir à nouveau et entreprendre une nouvelle ascension : le manège se répète ainsi en une série de descentes et remontées systématiques. La sittelle agit autrement : lorsqu'elle désire satisfaire son appétit, elle quitte son poste de chant et se colle, pareille à une belle fleur bleue, contre un tronc, n'importe où et n'importe comment, puis monte, descend, contourne, remonte, redescend, visitant les moindres aspérités, les moindres crevasses, les moindres blessures, tapant par-ci, becquetant par-là, inlassable et comique. Sa chasse, rapide et de longue durée, agrémentée de « sit-sit-sit-sit », se solde par une énorme destruction d'insectes qui, pour elle, constituent un gibier de choix : larves, scolytes, jeunes chenilles, petites araignées...

Comme nous l'avons déjà dit, proche du pic pour la silhouette et la conformation de certains organes, du grimpeur pour la désinvolture et la souplesse, la sittelle possède encore certains traits qui l'apparentent aux mésanges. Des *paridae* elle a les mouvements plus vifs que les reflexes les plus prompts, une mobilité et une adresse incroyables, une activité sans égale qui se déploie tant que luit le soleil, les quelques instants de repos qu'elle s'accorde étant employés à répéter son solfège.

Un peu déshéritée quant à la rapidité du vol, elle use de sa dextérité pour se dérober, dans un minimum de temps, et surtout à la saison des nichées, aux présences importunes. Sa façon de s'esquiver est déconcertante. Remarque-t-elle votre approche à proximité de l'arbre qui la porte ?... elle le contourne rapidement jusqu'au point opposé à celui où vous l'avez surprise, monte ou descend selon les circonstances, puis, assurée que vous épiez sa fuite à hauteur de l'endroit où vous l'avez d'abord observée, elle gagne en volant un autre tronc placé, le plus souvent, dans l'alignement de l'observateur, du premier et du second arbre. L'oiseau a-t-il fait son demi-tour horizontal ?... C'est fini : vous ne le reverrez plus. Seule l'ouïe vous décèlera encore sa présence. Il n'est pas étonnant dès lors que la sittelle passe inaperçue et que ses mœurs aient été souvent mal décrites.

Son alimentation est mixte : la saison

chaude la comble de larves et d'insectes. Forcément, en automne et en hiver, elle devient presque exclusivement frugivore : faînes, glands, fruits du charme, samaras d'érables, graines de pins sylvestres composent alors son menu : elle fixe fruits et graines dans les fentes des arbres ou des murs pour les briser à coups de bec. Parfois, abandonnées ou oubliées, des semences ainsi coincées trouvent une ambiance favorable à leur germination et à leur développement : l'oiseau contribue donc de la sorte, avec d'autres oiseaux baccivores, à la dissémination ornithochore et à l'établissement de la flore arbustive des murailles si curieuse au point de vue botanique.

Une observation personnelle et qui peut offrir quelque intérêt : un jour, je m'emparai d'une noisette qu'une sittelle s'évertuait à fixer dans la fente d'un arbre. L'oiseau avait-il jeté son dévolu sur un fruit à la coque moins résistante ?... et de quelle manière entendait-il la briser ?... Apparemment encore intact, le fruit portait au flanc quelques légers coups de bec, plus une minuscule cicatrice de teinte sombre que j'ouvris avec précaution : un vers blanc et charnu s'y cachait : le balanin. Ici la question se pose : notre sittelle avait-elle fait choix d'une noisette charançonnée de préférence à toutes autres ?...

La sittelle, que l'on nomme « planerè » à Liège, est un remarquable bâtisseur. Habituellement, elle adopte pour y installer son nid les trous abandonnés des pics, des fissures ouvertes dans de vieux murs, et même, à défaut de ces réduits naturels, les bûches artificielles disposées par la main de l'homme. Néanmoins, son instinct de « maçon » la pousse toujours à rétrécir les trous d'entrée de ces logis à la mesure de son petit corps. D'une porte large ouverte, elle fera bientôt un œil-de-bœuf, ce qui assurera aux quelques six à neuf jeunes qui le peupleront, un berceau mieux protégé du froid.

Il lui arrive parfois de trouver un orifice découpé à sa taille, un trou de pic épechette, par exemple. Elle s'y risque, visite l'intérieur, examine les parages du haut de la lucarne... et bientôt « Sit-sit » appelle son conjoint. Une autre sittelle apparaîtra, une conversation animée s'amorce et le couple jette son dévolu sur la logette. Cependant, maître maçon n'a pas d'entrée à rétrécir, pas de fissures à boucher ; mais, comme pour affirmer ses

droits, la vivante petite fleur bleue s'empresse de cimenter le toit du logis, ce qui signifie, en termes de sittelle : « *Appartement occupé* ». Ce qui n'empêchera d'ailleurs pas le premier locataire ou quelque mésange de faire, à l'occasion, déguerpir le ménage.

La sittelle utilise pour ses constructions un mortier très dur et qui résiste plusieurs saisons aux intempéries. Il se compose ordinairement de limon séché, de poils de lapin, parfois de minuscules graviers ou de petites cendres. Pour malaxer le tout, l'oiseau dispose probablement d'une salive visqueuse.

Quant à la couche du nid, elle est généralement constituée de particules d'écorce de pins, de petits éclats de bois vermoulu, de feuilles mortes... Les œufs qui y sont déposés sont de teinte blanc jaunâtre, pointillés de brun clair et mesurent : grande axe, 20 mm. petite axe, 14 mm. 50.

En étudiant la répartition géographique de la sittelle en Belgique, on constate que son biotope est lié au couvert forestier. C'est ainsi que sa présence est plus nombreuse à l'est du sillon Sambre-Meuse ; elle

y niche dans la grande majorité des bois des zones marneuse, schisteuse et calcaireuse. Au-delà de cette région, on ne la rencontre que dans quelques îlots disséminés çà et là, dont les principaux sont : la vallée de la Dyle en amont de Louvain, jusqu'aux sources de la rivière ; la forêt de Soignes ; la région au nord de la Haine ; les bois des environs d'Anvers et de Turnhout où elle est cependant très rare.

Ceci nous permet de croire qu'elle habite nos Parcs Nationaux ou à proximité de ceux-ci. Comme je l'ai fait remarquer plus haut, elle s'accapare de la loge des pics, et, quoique pourvue d'un bec robuste, ne creuse pas elle-même son refuge dans le tronc des arbres. En conséquence, je me permets de faire un pressant appel aux conservateurs de nos Parcs Nationaux pour qu'ils s'opposent autant qu'il est possible à l'abattage des vieux arbres creusés de trous : c'est la condition *sine qua non* de l'existence de cet oiseau dans nos réserves nationales où sa beauté mérite une place de tout premier plan dans la faune ornithologique.

LA GRANDE INDUSTRIE LOCALE

LES ARDOISIÈRES DU BASSIN DE MARTELANGÉ

par ÉMILE MAYÉRUS

Parmi les curiosités de la localité se rangent sans conteste ses importantes ARDOISIÈRES.

Leur réputation est universelle, les *ardoises pour toitures* du bassin de Martelange étant partout renommées par leur qualité.

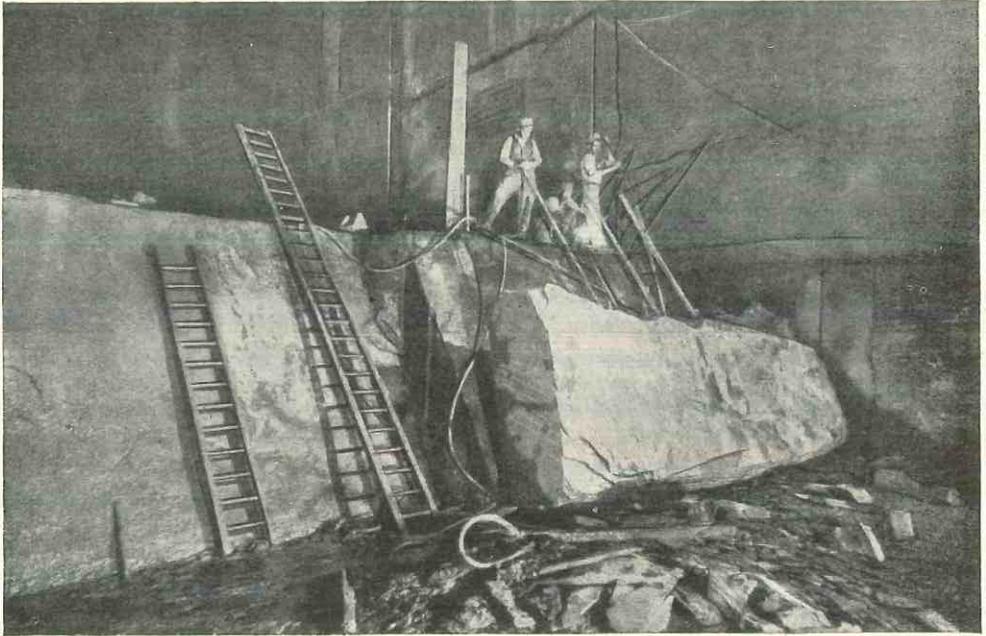
C'est ici également que l'on façonne le schiste en tables de billard, installations sanitaires, tableaux isolants pour électricité, tableaux d'école, dalles pour tous usages dans le bâtiment ; plinthes, tablettes et seuils de fenêtres, couvre-murs, dalles pour façades, poudre d'ardoise etc.

Il est impossible de fixer l'origine de l'exploitation du gisement de Martelange. Elle date de très loin, car feu le D^r Eug. Malget,

en fouillant l'établissement Belgo-Romain du Rameschberg-lez-Radelange, trouva déjà des ardoises qui servaient de couverture à cette habitation ainsi que les clous de fixation de 4 cm. en fer forgé à la main.

Mais cette industrie semble avoir été abandonnée pendant des siècles et ce n'est qu'en 1700 que l'on cite une ardoisière Lahaye qui subsista jusqu'en 1800. Dans une chronique de l'an 1750 un abbé Kuborn parle de belles ardoises exploitées dans la contrée. Jean Nanquette exploita de 1800 à 1840.

Vers 1830 un consortium anglais, sous la direction d'un sieur Stoobs exploita une ardoisière jusqu'en 1860.



Chambre souterraine.

(Photo Nels)

Vers cette époque il y eut sept exploitations fabriquant annuellement 2.200.000 ardoises.

L'ardoisière Kinzelé-Kuborn de Wolvelange abandonnée vers 1840 fut reprise par MM. Hoffman frères en 1894 ; ceux-ci ne l'exploitèrent que jusqu'en 1898.

La famille Rosset d'Arlon exploita une ardoisière depuis 1836 à Haut-Martelange. En 1891 on y employait 70 ouvriers. Les eaux de la fosse étaient pompées au jour par une machine à vapeur ; c'était un premier perfectionnement apporté à l'industrie ardoisière.

Vers 1850 la famille Kuborn fonda une ardoisière qui fut continuée par feu Albert Kuborn, ingénieur des mines et bourgmestre qui exploita industriellement et perfectionna mécaniquement le travail d'extraction jusqu'en 1898.

L'ardoisière Rosset fut continuée par Étienne Nanquette de 1889 à 1898.

A cette époque existait en outre l'ardoisière Collet-Delferrière jusqu'en 1898.

En 1897 fut ouverte l'ardoisière Jean-Baptiste Mayérus à Martelange-Rombach ; peu de temps après feu Lionel Donner fit ouvrir, en face, sur la rive gauche de la Sûre, une ardoisière qui a pris de l'extension.

C'est en 1898 que MM. les frères Rother de Francfort-sur-Main achetèrent toutes les ardoisières de Haut-Martelange, à savoir : Kuborn, Nanquette, Collet, Hoffmann, ainsi que celles de Perlé : Angelsberg, Cahen.

En 1903 cette même firme a acquis également celles de Wilhelmschacht (anc. Quinet) et celle de Mayérus.

Depuis lors toutes les ardoisières du bassin de Martelange prirent un nouvel essor ; ce bassin ardoisier est devenu un des plus importants et certes le mieux outillé du continent. Il comptait 700 ouvriers en 1943.

A citer également, la dernière en date, l'ardoisière commencée par feu Mathias Nanquette vers 1925 dans la Millebâch et qui fut rachetée par MM. Weitzel, Wildmann et Israël en 1936.

Pour être complet, citons encore une ardoisière reprise vers 1920 par la famille Janty à Wisembach ; elle fut cédée par la suite à MM. Scholtus et Kempen de Radelange. Plus tard elle fut exploitée sous le nom de St^e Anonyme des Ardoisières de Wisembach, liquidée en 1950.

Le schiste du bassin de Martelange, est d'un beau bleu-foncé, fort résistant, ingélique et de teinte inaltérable.

La couche schisteuse exploitée est divisée

en une série de chambres intérieures, juxtaposées et indépendantes les unes des autres, d'une longueur d'environ 12 mètres suivant la direction de la veine, séparées par des piliers de consolidation d'une épaisseur de 5 à 6 mètres. Les piliers sont le support de la voûte taillée en pleine roche.

L'exploitation du schiste se fait en descendant séparément dans chaque chambre par la méthode dite par gradins droits.

La première opération consiste à diviser le gradin de 4 à 5 m. de hauteur, sur la longueur de la chambre en deux parties égales de 6 m. chacune. L'ouvrier fait, pour cela, un coupage vertical dans les parois contre les piliers et un autre coupage horizontal dans le fond.

Ces coupages, autrefois opérés uniquement à l'aide du pic, sont faits maintenant par des perforatrices mues à l'air comprimé.

Lorsque le coupage est achevé, les ouvriers plaçant sur toute la longueur du bloc à abattre à des distances de 0,80 cm. à 1 m. des coins sur lesquels ils frappent en cadence au moyen de fortes masses pesant de 8 à 10 kilos, jusqu'à ce que le bloc soit fendu et complètement détaché de la roche environnante. Le bloc est alors soulevé au moyen

de barres de carrière et culbuté dans l'ouvrage.

Les gros blocs de schiste ainsi abattus ont ordinairement une épaisseur de 30 à 40 cm. et une surface quelquefois de plusieurs mètres carrés; ils sont débités en morceaux de 80 à 100 kilos.

Ils sont chargés dans des wagonnets et conduits par des galeries de niveau au puits d'extraction, où ils sont remontés à la surface au moyen de treuils mus par l'électricité.

Ils sont ensuite dirigés vers les ateliers de fendage. Là, les ouvriers fendeurs débitent le schiste suivant les dimensions d'ardoises des modèles demandés et, au moyen de ciseau, le fendent en feuillets de 4 mm. d'épaisseur. Ces feuillets passent ensuite aux découpoirs mécaniques ou à la main, où les ardoises reçoivent leur forme définitive.

La profondeur des ardoisières varie généralement selon l'âge de leur exploitation, entre 50 et 200 mètres, dans notre région.

L'avenir des ardoisières du bassin de Martelage semble assuré pour plusieurs siècles encore, d'après les nombreux affleurements que l'on peut relever le long de la Sûre surtout, entre Martelage et Gremelage.



Atelier des Fendeurs.

(Photo Nels)

Il intéressera peut-être, à titre documentaire, de connaître les prix des ardoises vers 1900, et leurs dénominations respectives :

	cm.			
Sans-Mesure	25/33	54 frs le mille, départ		
Vingt-Trente	20/30	41 » » » »		
Doubles-Voisines	20/27	38 » » » »		

Flamandes	17/27	30 » » » »
Petites voisines	15/25	20 » » » »
Petits-Rebuts	13/21	13 » » » »
Grands Cherbins		10 frs le mètre crt.
Petits Cherbins		5 » » » »

On ne fabriquait pas encore les Schuppen à cette époque.

LE PONT ROMAN DE MARTELANGE

par E. MAYÉRUS

Il était généralement reconnu que le *Pont Roman* de Martelange était un des plus anciens de Belgique. Artistes et archéologues l'appréciaient hautement et nombreux sont les dessins, croquis et toiles qui le représentent.

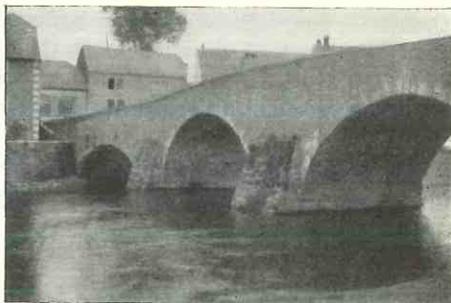
Les Romains avaient tracé en Ardennes, sous le nom de *Pawé* la belle route d'Arlon à Tongres. Mais ils n'avaient pas jugé nécessaire d'ériger un pont sur la Sûre ; à l'endroit où la voie romaine rencontre la rivière, à Wisembach, un gué, praticable en ce lieu, leur paraissait suffisant.

Plus tard, lors de la création d'un *diverticulum* passant par la *Chapelle Saint Nicolas* et la *Hart* à Martelange, on décida de construire un pont pour relier les deux versants de cette belle vallée.

La réalisation de ce projet ne fut pas un mince travail ; car, à cette époque, l'érection d'un ouvrage d'art n'était pas d'exécution courante. Un pont de pierres était une rareté et l'on se contentait souvent, pour le passage des piétons, d'une passerelle jetée sur le ruisseau. Les chariots passaient à gué.

Un jour donc, les habitants de Martelange firent venir des maçons de métier qui entreprirent l'édification du pont, le premier de cette sorte dans la région. Les quatre arches s'achevèrent et le pont fut terminé.

Quittant alors le chantier, les maîtres-maçons reprirent le chemin du logis, vers



Le vieux Pont roman dit le Pont romain.

Wolwelange. Lorsque soudain retentit derrière eux un grand bruit : c'était une arche du pont qui s'effondrait. En hâte, ils rebrous-sèrent chemin, se remirent courageusement au travail, réparèrent le dégât ; mais avant de s'en retourner chez eux ils placèrent sur le parapet une croix de pierre. Cette fois, l'ouvrage resta debout.

En 1914, les Allemands renversèrent la vieille croix : elle fut remplacée.

Le 10 mai 1940, devant la menace d'invasion, le pont fut détruit. Aujourd'hui, les habitants de Martelange attendent sa reconstruction avec l'espoir que le pont de demain ne sera pas indigne du *Pont Roman* d'hier.

LA FORÊT D'ANLIER

par CHARLES DE BODANGE

Personne ne conteste que la forêt soit admirablement belle. Tout le monde — poètes, savants, artistes, éducateurs, hygiénistes, économistes... — célèbre ses mérites et ses bienfaits, d'après le point de vue sous lequel chacun l'envisage. Mais pour la bien comprendre, pour l'aimer, il faut, comme pour d'autres choses, un certain affinage de l'âme et le sens du beau.

Je présente au lecteur la forêt d'Anlier, ou plus exactement un secteur de cette forêt, à savoir le massif qui couvre la crête de partage des eaux entre les bassins de la Sûre et de la Semois, soit entre Martelange et Heinstert à l'est, — Habay-la-Neuve au sud, — la route forestière de Habay à Vlessart à l'ouest, — celle d'Anlier à Fauvillers au nord. Il faut en effet, se borner : la forêt d'Anlier, puissants restes de l'*Arduenna Silva* de César, actuellement domaine de l'État, constitue, si nous y incorporons ses prolongements par les forêts de Rulles, de Mellier, de Chinoy, etc., un immense bloc de plus de 7.000 hectares. En réalité, elle déferle, comme une mer de verdure, sans solution de continuité (à l'exclusion de quelques clairières défrichées où gisent des villages, tels Anlier, Vlessart, Suxy) jusqu'à Rocroi et Chimay. La distance entre les deux points extrêmes, d'est à ouest, dépasse 100 kms.

La ligne faîtière, en ce tronçon qui nous occupe, se dresse à une altitude de plus de 500 mètres, depuis le haut de Martelange jusqu'à L'Église. Un très ancien chemin presque rectiligne, la suit en son milieu. Cette charnière, qui formait déjà dans l'antiquité la délimitation entre deux peuplades gauloises, et ensuite entre les diocèses de Tongres et de Trèves, jusqu'à la Révolution française, domine au nord, par des versants à pic, les vallées encaissées des ruisseaux tributaires de la Sûre, tels le Kleppelback, la Visbig, la Baseille. Au contraire, au sud, le sol s'abaisse assez rapidement, en pente plus ou moins douce, vers les vallons où sinuent capricieusement la Grande Rulles, avec ses affluents, la Petite Rulles, le Breidenbach et les maigres ruisselets avoisinant, en patte d'oie, leurs sources.

Toutefois, ces cours d'eau qui baignent de longues et étroites prairies fangeuses, ont découpé le schiste dévonien assez profondément et sont resserrés entre des hauteurs à pentes abruptes.

Il n'entre pas dans mes intentions de faire ici l'historique de la forêt d'Anlier ni de parler de son exploitation et des droits d'usage qui la grèvent, ni de sa gestion par l'État, et encore moins d'esquisser un cours de sylviculture. Mon but est plus modeste : je veux rester sur le plan touristique et épingler quelques-uns des charmes très impressionnants que prodigue une excursion à ceux qui se risquent sous les mystérieuses frondaisons de la grande forêt.

Je parle de risques : on ne s'aventure pas, en effet, à la légère, dans cet immense massif, où les routes et les chemins de vidange sont relativement rares et impraticables pour les autos et même les vélos. On m'a affirmé que les touristes villégiaturant dans les hôtels de Martelange, de Bodange, de Fauvillers, de Habay n'osent guère entreprendre de randonnées en forêt, crainte de s'y perdre. Et c'est pourquoi ils préfèrent visiter les points de vue et les curiosités naturelles signalés aux environs des villages et surtout dans le Grand-Duché de Luxembourg. Et cependant, pour bien jouir des fêtes sylvestres, il n'est rien de tel que d'aller les admirer à son aise, à pied.

Lorsqu'on va visiter un musée, on a soin d'acquiescer, au préalable, les notions nécessaires pour comprendre les chefs-d'œuvre exposés dans les salles et les vitrines. Il en va de même de la forêt, ce grandiose musée qui, lui, n'est pas un cimetière de choses mortes, mais un ensemble d'êtres vivants pris sur le vif, en pleine nature.

De nos jours, les villégiateurs sont plus avertis qu'autrefois et savent lire une carte d'État-Major et se diriger en toute sécurité. Quelques routes larges et bien frayées servent de points de repère et il est facile de les pointer sur une carte. M. Cosyn a édité un guide clair et précis de la région de la Haute-Sûre. Le Touring Club a inauguré, en grande pompe, le 17 mai 1935, le *Sentier de la Forêt d'Anlier*, unissant Martelange à Habay ou

à Heinstert, par les vallées forestières des deux Rulles. Il est jalonné par des lettres et par de nombreuses marques peintes sur les troncs des arbres. Tout danger d'errance est donc écarté.

Mais il est plus profitable de visiter la forêt sous la conduite d'un garde, d'un intellectuel du pays ou d'un compagnon au courant des choses de la nature. Tant de beautés, en effet, postulent une explication sommaire suggestive. Et tout d'abord les principales essences forestières, ignorées en général de la plupart des citadins. Le moutonnement des frondaisons diversement colorées, la forme caractéristique et le symbolisme de chaque espèce d'arbres seront ample matière à une leçon instructive et plaisante. Un bouquet de mélèzes ou d'épicéas ne se présente pas comme une chênaie ; un massif de bouleaux produit une tout autre impression qu'une futaie de hêtres, de frênes, de trembles ou de charmes. Les aperçus sont variés à l'infini et la matière inépuisable.

Et voici, au revers des côteaux, à l'orée des clairières, des touffes de myrtilliers, des buissons de framboises : combien leurs fruits juteux cueillis sur place auront plus de saveur que ceux que l'on a achetés chez les verduriers de la ville !

Peut-être aura-t-on le plaisir d'observer en liberté des cerfs, des chevreuils, des renards, des martres, des écureuils, des hérissons...

Ajoutons que ce secteur de la forêt en-ferme — autres constatations du plus haut intérêt — des vestiges de l'occupation humaine, au cours des âges. Le large fossé de délimitation de la propriété domaniale avec sa levée de terre vers l'intérieur, est vieux de plusieurs siècles. Au lieudit *Misbour*, sur un promontoire s'élevant au-dessus de la source de la Visbig, à proximité de la route de Fauvillers à Anlier, l'abbé Sulbout a déblayé, en 1870, une antique basilique à trois nefs, dont les substructions restent bien visibles. Au lieudit le *Haut de Fauvillers*, non loin du confluent des deux Rulles, se voient encore de nombreux tessons d'une masure romaine ; et plus haut, rive gauche de la Petite Rulles, subsistent les ruines de l'Ermitage St Thomas. A la *Corne du Bois des Pendus*, en lisières-est de la forêt, l'abbé Balter a retrouvé les vastes fondations d'un relais sur la chaussée romaine Arlon-Tongres. Cette chaussée, admirablement conservée, suit une longue crête de douze kilomètres, se dirigeant vers la vallée de la Sûre, qu'elle coupe à Wisembach. Le sentier touristique, dont nous avons parlé, la franchit, à environ



La Forêt d'Anlier (voie romaine).

deux kilomètres de Martelange. Au sortir de la futaie, elle était flanquée d'un petit réduit fortifié, dénommé la *Courte Garde*, à l'emplacement de l'ancien signal géodésique. Au bout d'un vallon, près d'un ruisseau affluent de la Grande Rulles, lieudit *Gléser Flass*, les abbés Balter et Dubois ont découvert, en 1911, le four et l'établissement de verriers du Haut Moyen Age. De-ci, de-là, on rencontre des tertres circulaires, fortement aplanis, que l'on appelle des *Faudes* : ce sont les bases de fours de charbonniers, de l'époque de splendeur de la sidérurgie, dans le Bas-Luxembourg. Enfin, quelques croix rappellent des accidents, avec mort d'homme ; la plupart ont disparu, mais la toponymie a gardé l'endroit précis où elles se dressaient : Croix de la Fille, Croix du Musicien, Croix Jean Thirion, Croix Louis... Cette dernière est encore debout...

Le charme spécial de la forêt d'Anlier, ce sont les combes fangeuses, où serpentent les ruisseaux, cités ci-dessus, dans des prai-

ries naturelles que l'on ne fauche plus. Nous sommes dans la sauvagerie primitive. Le petit cours d'eau se faufile sous les cépées des aunes et des saules, à travers de hautes plantes aquatiques, iris, angéliques, lysimaques, reines des prés et une multitude d'autres plantes paludéennes, qui tremblotent sous les chocs répétés des ondes...

C'est aussi le paradis des fauvettes nichant dans les roseaux et du gibier des marais, colverts, sarcelles, poules d'eau, bécasses, bécassines, culs blancs, etc. Et là-haut, dans le ciel, surveillant le val, un ou deux couples de rapaces, buses ou faucons, planent en miaulant et décrivent de gracieux et lents cercles aériens.

On se sent revenu au rythme naturel de la vie, une sérénité d'âme, un plaisir indéfinissable à marcher, à rêver, à musarder, à regarder voltiger les libellules et les papillons, à se sentir libre et pour ainsi dire enfant, dans un parfum de fleurs sauvages. C'est là, me semble-t-il presque une des formes du bonheur !

LE MUSÉE DE MARTELANGE

par P. MERGEN

C'est en mai 1947 que l'Association *Ardenne et Gaume*, épaulée par le Syndicat d'Initiative de Martelange, procéda à l'inauguration de ce Musée très pittoresque qui est la reconstitution exacte, dans la plus vieille maison de l'endroit, d'un intérieur d'ardoisier du temps passé.

Afin de marquer tout leur intérêt pour cette réalisation folklorique, qui est une exclusivité du genre, des personnalités marquantes du pays et de la province avaient attaché leur nom à un Comité de Patronage qui avait été constitué comme suit :

MM. RONGVAUX, ministre des Communications ; VAN DEN CORPUT, gouverneur honoraire de la Province de Luxembourg ; CLERDENT, gouverneur titulaire ; KIESEL, commissaire d'Arrondissement ; l'ABBÉ CANIVET, doyen de Martelange ; l'ABBÉ Charles DUBOIS, écrivain du terroir et professeur à l'Athénée Royal de Malmedy ; M^{lle} KESSELER, préfète du Lycée de Bruxelles ; MM. SCHEURETTE et MONS, respectivement

premier président et président de la Cour d'Appel de Liège ; M. BERTRANG, conservateur de l'Institut Archéologique du Luxembourg à Arlon ; MM. DONNER et ROTHER, industriels à Martelange et à Haut-Martelange ; les docteurs WEBER et LENGER de Martelange et Strainchamps et M. MOLITOR, directeur de l'Institut de même nom à Schadeck.

VERS LE MUSÉE.

En venant d'Arlon, nous quittons la Nationale 4 pour prendre à gauche un chemin communal qui passe entre des maisons aux façades blanchies, agrippées solidement au schiste et s'accrochant du côté de l'église au flanc d'un des premiers noirs coteaux dont parle la fière Marche des Chasseurs Ardennais. A Martelange, en effet, la Lorraine Belge finit et l'Ardenne commence. Le chemin épousant les accidents du terrain se rétrécit, devient abrupt et passe à l'endroit où se profilait jadis la chaussée Tongres-Trèves, à quelque cent mètres du défunt

pont Roman dont les arches s'effondrèrent le 10 mai 1940, à l'aube, sous la déflagration d'une mine.

Nous sommes à présent dans le tout vieux Martelage et déjà à proximité de cette plus vieille construction rurale...

M. MAURICE COSYN L'A DÉCOUVERTE...

Le grand voyageur que fut M. Maurice Cosyn et pour lequel aucun coin de notre pays n'eut de secret l'avait découverte au cours de ses pérégrinations et veillait pour qu'elle ne devienne point la victime du pic des démolisseurs. Un tel témoin du temps passé... songeons qu'elle fut construite en 1609, méritait une autre destinée.

Maison pittoresque s'il en est une, à la façade blanchie à la chaux, aux murs solides parce que d'une épaisseur de 60 cm., au toit conservé intact en raison de couches d'ardoises superposées. Sous un auvent caractéristique, qu'un incendie récent a malheureusement détruit, s'abritait l'escalier d'entrée aux marches de schiste grossièrement assemblées et portant la morsure du temps. De très petites fenêtres, s'ouvrant dans l'épaisseur de ses murs de « forteresse », laissent filtrer par leurs petits carreaux colorés et fixés à des lamelles de plomb, un jour plein de mystère...

Aujourd'hui, en plus de son aspect vétuste, un lanterneau rustique et une inscription discrète « *Musée* » distinguent cette maison de ses voisines.

ENTRONS...

En poussant l'huis qui grince sur ses gonds centenaires, nous pénétrons dans un autre monde et nous disons « au revoir » pour une heure ou deux à notre XX^e siècle.

Tout ici respire une atmosphère à jamais révolue et nous revoyons dans notre imagination qui travaille, les générations de gens besogneux qui ont vécu à cet endroit et autre part... en face, à gauche, à droite dans des demeures semblables, en lutte constante avec une terre âpre et dure, aussi bien à sa surface que dans ses entrailles.

UNE HISTOIRE VÉCUE DU TEMPS PASSÉ...

Nous venons justement de causer avec un vieux de l'endroit qui nous disait : « De mon temps, alors que j'étais encore enfant, les mineurs quittaient leur petite maison

à six heures du matin et y rentraient courbaturés, et parfois aussi la casquette sur l'oreille, vers sept heures du soir. Ils partaient avec leurs lampes allumées et revenaient l'hiver en s'éclairant encore avec cette même lampe, qui fut leur guide dans l'obscurité pendant leurs douze heures de travail. C'était curieux à voir et l'on pouvait suivre des yeux, cette procession de luminons s'en allant vers le labeur ».

Aujourd'hui, cela paraît nimbé d'une douce poésie mais à l'époque, la lampe à carbure ne suscitait d'autre image que celle d'un trimardeur devant arracher au pic, le schiste du pays pour pouvoir gagner le pain quotidien que réclamait le plus souvent une nombreuse famille.

Cette image passe devant nos yeux alors que nous pénétrons dans...

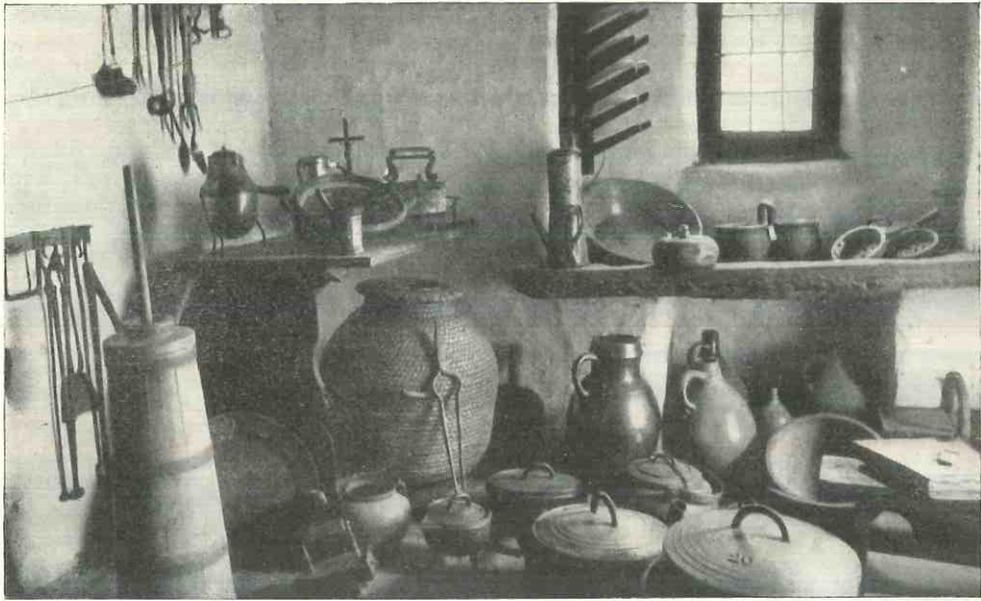
LA CUISINE...

Petite pièce basse, blanchie également à la chaux, dallée de blocs rectangulaires de schiste bleu et dont le plafond est soutenu par d'énormes poutres de chêne grossièrement équarries, patinées par la fumée et par le temps ; celles-ci nous contemplant avec leurs trois siècles et demi, tout en ayant l'air de vouloir nous confier qu'elles en tiendront encore autant.

Devant nous l'âtre ouvert, communiquant avec une large cheminée sans hotte sous laquelle, en nous penchant et en regardant vers le haut, nous apercevons le ciel froid de l'hiver dont la neige abondante a comblé les vallées et encapuchonné les hauteurs.

Dans la cendre éteinte, entre deux chenêts à tête de sphynx, traînent des restes de bûches que des pinces à charbon de bois saisiraient instantanément et auxquelles un soufflet rendrait l'âme si une bonne fée consentait à les toucher de sa baguette magique. A une solide crémaillère est suspendue une grosse bouilloire en fonte dont nous aimerions écouter la chanson mélancolique ressuscitée. Il ne manque vraiment plus que cette parcelle de vie dans l'âtre pour faciliter l'apparition, vaquant autour de celui-ci, d'une vieille à bonnet de lin.

De grandes boîtes également en fonte sont là et attendent, comme jadis au moment de la kermesse, de recevoir de plantureux jambons, fumés aux genêts et aux sarments de bruyère. Une poêle à long man-



Un coin du Musée.

che et un fer à gaufre se confient côte à côte une histoire du temps passé et une bassinoire en cuivre jaune, artistement travaillée, n'attend plus que les braises de l'âtre. Une bouillotte en étain, quelque peu bosselée à l'usage, pourrait en narrer des histoires de dessous les draps de lin d'une bonne toile tissée ferme et « solide » comme on disait dans le pays « comme la toile de bon Dieu à Anegreit » (lisez Anne-Marie). Fers à tuyauter, cruches en cuivre rouge, passoires en terre cuite avec pilon, un crèmeux en grès, des assiettes en porcelaine « Boch » sur leur archelle, un séchoir à linge, des corbeilles à farine, un pétrin en osier, des formes à pain, des gamelles en terre cuite, une pince à mèches, une lampe à huile etc... sont autant de témoins qui furent au service de quelques générations qui suivent le culte de la conservation des choses familiales.

Au coin de l'âtre, à gauche, se dessine le four à pain dont la gueule est muselée par une porte de fer. Maçonné dans l'épaisseur du mur, il déborde dans la pièce voisine...

LA STUFF...

...salon-salle à manger d'autrefois dans laquelle filtre un jour douteux qui entretient davantage cette ambiance de doux mystère

qui se dégage actuellement encore de cette pièce. Un feu de bois ronronne dans un poêle à colonnes et confère un semblant de vie à cette chambre familiale où l'on se rassemblait aux jours de fête, pour manger le boudin et autres cochonnailles, pendant le carnaval pour y déguster les « pets de nonnes » et « les nœuds d'amour » et pendant les longues soirées d'hiver pour y somnoler ou y écouter les histoires de loups-garous et les légendes dorées que racontait l'aïeule, tout en faisant tourner le dévidoir ou en actionnant le rouet. Au-dessus d'un fauteuil vieillot, au dossier géant, voisinent quelques bonnets de lin qui semblent attendre que l'on s'en coiffe.

A côté d'une vieille horloge à cadran d'étain dont la voix de bronze et le tic-tac se sont éteints, traînent sur un banc rustique une paire de lunettes que quelqu'un semble y avoir déposé il y a un instant, son étui entrouvert et un vieux livre de prières, garni de clous en cuivre, qui fait songer à mère-grand consacrant une partie de ses loisirs à la dévotion.

Une dresse aux panneaux non sculptés porte un crasset en étain flanquant, avec une chope allemande, un crucifix, haut sur pied, taillé probablement dans une soquette de bouleau. Un ou deux chromos pieux au

mur et dans un coin le bâton de foire du chef de famille taillé dans un morceau de charme et dont le bout est percé d'un trou par lequel passe un lacet de cuir servant à le suspendre au poignet.

Une grande table en chêne, entièrement chevillée, est prête pour y recevoir les invités du jour. Est-ce pour les trois jours de la kermesse, pour un dîner de première communion, pour un festin de fiançailles ou de noces, pour un café de baptême?... Nous l'ignorons... Toute la vaisselle en étain est à sa place : assiettes, fourchettes, cuillères, louches, le moutardier et la salière... rien ne manque. Serait-ce peut-être pour un repas d'enterrement ? car en face, dans la taque (le Tâkeschâf) dont les trois portes, aux boiseries passées au brou de noix et ternies par la fumée et le temps, forment dans l'épaisseur de la paroi autant d'armoires profondes, nous remarquons en effet qu'est rangé le service de table et de café des grandes occasions joyeuses de la vie. Teinte claire, filets dorés, fleurs des champs et inscriptions de circonstance font songer au culte antique des génies du foyer.

Nous quittons cette pièce silencieuse où pétillait toujours un petit feu de bûches et repassons dans la cuisine pour emprunter un escalier raide et aux marches à claire-voie qui conduit dans...

LA CHAMBRE A COUCHER...

...pièce la plus basse de la maison et qui est encore obstruée par l'énorme cheminée qui faisait office de chauffage central en hiver. Dans le coin obscur qu'elle dessine se blottit un berceau entièrement en bois et qui contraste étrangement avec les doux sleepings luxueux de nos bébés. Point d'ornements en cet endroit... On n'y venait que pour dormir et pour prier quelque peu aussi. A côté du lit-cage, au matelas bourré de flocons d'avoine, un prie-dieu et sur celui-ci un chapelet. C'est tout le décor du lieu avec un christ taillé dans un morceau de schiste, objet de dévotion, que complète un bénitier en cuivre. Ici, l'on ne s'attarde guère et un poète ne trouverait point d'inspiration pour illustrer ce fruste lieu de repos.

Nous sortons et passons en face, pour entrer dans...

L'ATELIER...

...un atelier qui devait être le paradis du bricoleur, comme de l'ouvrier, qu'il fut du métier ou non.

Un gros poêle en fonte nous dit qu'on y travaillait sérieusement et des lampes à huile, suspendues au plafond, témoignent également que l'on y passait les soirées.

Ici, infiniment mieux qu'en face, on peut imaginer la vie qui y régnait. Nous y voyons toute la gamme des outils nécessaires pour la préparation de la fibre de lin à savoir : le boc pour briser la plante, des maillets, un rouet, des peignes, autant d'instruments nécessaires à préparer cette matière qui servait à confectionner draps de lit, nappes de table et essuie-mains.

Voici les pics, les ciseaux, les maillets, les batoigs de l'ardoisier... les faucilles, les faux, les coffins, les enclumes pour battre les faux qui racontent l'histoire des faucheurs à un époque où l'on ne songeait point encore à la machine... ; deux fléaux accrochés aux solives de la charpente nous font évoquer aussitôt l'aire de la grange de jadis faite de bonne argile plastique avec des gerbes alignées sur un double lit, épis contre épis, les pailles tournées vers l'extérieur. Subitement, il nous semble entendre cette musique automnale que règle un coryphée frappant le premier coup et dirigeant les mouvements. Et les fléaux de tourner en chantant « Tip, tap, tap, tip !... Tip, tap, tap, tip !... » Chansons automnales ou hivernales entretenues par les massues de frêne, actionnées par des bras vigoureux et qui savent maintenir une cadence.

Que de souvenirs rappelle cette trompette de porcher, ce fusil à bourre qui nécessitait de la part de son servent une corne pleine de poudre, un sac de plombs où les divers calibres devaient être répartis en sachets séparés... ces deux claquettes, cette crécelle, cette rubbel ou jarre, trois instruments qui animent les fanfares de bois ayant pour acteurs les petits musiciens du temps pascal, alors que les cloches sont parties pour Rome...

Voici le coutelas à écorcer appelé la « clef », constitué par un court instrument d'acier, légèrement incurvé en son milieu et qui se termine en fer de lance sous forme d'une étroite spatule, solide et coupante. L'écorce fendue d'un geste rapide de haut en bas

tombait tout d'une pièce et s'enroulait sur elle-même. Les haies à écorces se dénudaient et il ne restait plus que les maigres troncs coiffés d'une houppes de verdure. Alors que l'écorçage avait fait le vide dans les halliers de chêne, l'écobuage commençait et une grosse houe, à laquelle notre regard s'accroche, nous fait songer à ce travail très dur qui consistait dans l'essartement des genêts et des bruyères. Cette tentative de faire fructifier les landes en les défrichant en septembre se traduisait, à la grande joie des enfants des villages, par des panaches d'une fumée âcre montant en holocauste vers le ciel empourpré qui annonçait l'hiver... et pour l'été à venir de riches moissons de seigle ayant grandi dans la terre noire fertilisée par le feu des écobueurs.

Voici encore des instruments de menuisier ; des outils de charron ; des balances romaines ; des ciseaux à tondre les moutons ; des lampes à huile ; des haches qui nous font penser aux bûcherons d'autrefois, francs coupeurs de chênes et de hêtres ; des bougeoirs, en verre, en cuivre, en faïence, des lampions, des crassets etc... Autant d'objets... et il y en a cinq cents dans ce Musée... qui

peuvent narrer chacun une histoire, une de ces bonnes histoires des temps jadis saupoudrées toujours de mystère, de demi-jour, d'un air de légende qui en font toute la saveur.

Dans la plus vieille des maisons blanches de Martelange, le touriste qui aime la vieille Ardenne pittoresque et qui désire y retrouver son âme pour quelques heures, peut entrer hardiment dans cette maison au millésime 1609. Sous ses plafonds aux poutres grossières taillées dans la Forêt d'Anlier, il revivra, avec un peu d'imagination, le beau côté de la vie de ceux qui nous ont quittés depuis cent, deux cents, voire même trois cents ans... il se remémorera les soirées d'hiver que l'on y passait alors que la neige blanchissait au loin les campagnes et rendait les chemins malaisés. A la lueur des bûches flambant dans l'âtre, il évoquera les souvenirs d'une époque révolue et en visiteur sensible aux choses anciennes, il retrouvera quelque chose de l'âme spéciale de nos aïeux.

C'est à eux qu'*Ardenne et Gaume* a pensé en reconstituant à Martelange ce Musée Folklorique dit de « la Haute-Sûre ».

QUESTION D'ACTUALITÉ

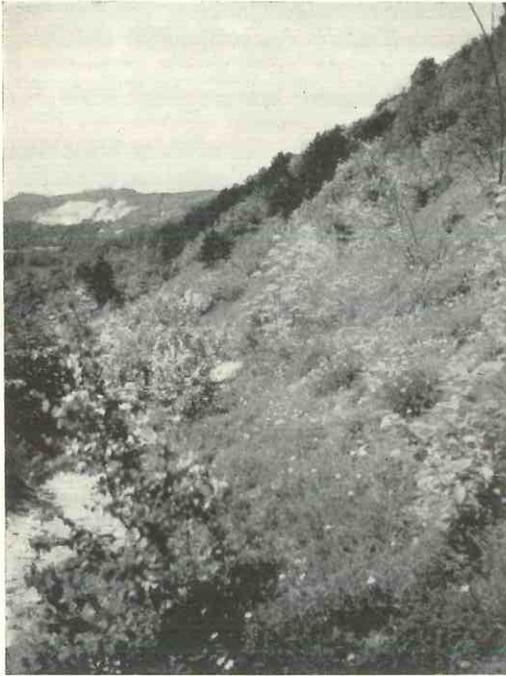
RAPPORT SUR L'OPPORTUNITÉ DU CLASSEMENT DES THIERS DE LANAYE ET DES VIGNES

par P. MARÉCHAL

Le Thier de Lanaye, partie intégrante de la Montagne Saint-Pierre, commence au sud, au chemin des Meuniers (limite à la fois, entre les communes de Lixhe et de Lanaye et les provinces de Liège et de Limbourg) ; il se termine, au nord, au-delà de la route de Lanaye à Laumont (Emael), au « chemin d'Emael ».

Au point de vue géologique, ce Thier participe des mêmes caractéristiques que le reste de la « Montagne » (1). Il faut ajouter que la petite gorge où s'engage le Chemin des Meuniers, très resserrée, très chaude en été (et que nous dénommerons « Ravin des

Meuniers ») présente dans le bas de petites roches très typiques du pays, en tuffeau aggloméré, avec des parties saillantes de silex, ayant résisté à l'érosion. Il en est de même d'un massif plus considérable, bordant le ravin à son débouché inférieur, vers le nord. Ce massif est agrémenté d'une petite grotte, sans profondeur, parfaitement éclairée, mais fournissant un excellent abri contre les ardeurs du soleil, la pluie, l'orage. Ce tuffeau y est criblé de trous de tous calibres, où nichent les insectes les plus variés, surtout des Hyménoptères. Les espèces rares qui y ont élu domicile ne se



Vue prise du « Pazé des âgnes »
en direction du Sud.

Photo J. Colard.

comptent plus, et leur liste s'allonge encore chaque année. En tête des plantes nectarifères qui dispensent aux butineuses le pollen et les éléments du miel, nous citerons le Marrube blanc (*Marrubium vulgare*), dont il existe ici une riche station, la *Potentille printanière* (*Potentilla verna*), la *Germandrée Petit-Chêne* (*Teucrium Chamaedrys*) et la *Sarriette* ou *Calament Acinos* (*Satureia Acinos*) sans oublier le *Thym Serpolet* (*Thymus Serpyllum*) et sa variété *citriodorus*, à délicieuse odeur de *Citronnelle*; le *Réséda* jaune (*Reseda lutea*), la *Vipérine* (*Echium vulgare*), l'*Hélianthème* (*Helianthemum Chamaecistus*), un gros buisson d'*Epine-vinette* (*Berberis vulgaris*), divers *Orpins* (*Sedum*), l'*Arrête-bœuf épineux* (*Ononis spinosa*), etc. (2). Par les belles journées, toutes ces fleurs, activement visitées, permettent à l'entomologiste la capture d'excellentes et multiples espèces. Les Hyménoptères ont été catalogués plus spécialement par le professeur P. MARECHAL, les Coléoptères et Hémiptères par M. J. MULLER, pharmacien à Visé. On trouvera un inventaire de cette faune remarquable dans les travaux suivants de P. MARECHAL :

« Les richesses entomologiques de la Montagne Saint-Pierre » (Bull. et Ann. Soc. Entom. de Belg., t. 79, 1939), et « Un de nos meilleurs sites entomologiques en péril : la Montagne Saint-Pierre de Visé » (ibid., t. 83, 1947).

N'abandonnons pas le « ravin des Meuniers » sans dire qu'il présente à son issue supérieure une belle zone foisonnant d'*Euphorbe Esule* bien butinée. A mi-côte, on peut admirer des nappes entières des *Lucernes* (*Medicago sativa* et *falcata*), mêlées de leur hybride (*M. media*), et dans ces parages on a chance de prendre au filet un petit hanneton, le *Rhizotrogus ruficornis*, très recherché des collectionneurs.

Mais parcourons maintenant le Thier de Lanaye en nous dirigeant vers le nord. Ce Thier, dénudé, rocailleux, contraste avec celui de Nivelles (commune de Lixhe, plus au sud) de plus en plus boisé, et de cette opposition même résultent pour le biologiste des enseignements précieux. Ici, pas de champs d'Orchidées, comme à Nivelles, mais d'âpres pelouses sur calcaire, très chaudes, offrant des possibilités indéfinies pour la nidification, d'où abondance bien supérieure en insectes, et territoire d'observations éthologiques de toute première valeur. Pour n'en citer que quelques-unes, rappelons au hasard les essais de mâles du *Halictus fasciatus* (qui fréquente le *Serpolet* et le *Mélilot*) ; les rassemblements du fameux Psychide *Apterona crenulella*, papillon dégénéré, représenté uniquement par des femelles aptères et parthénogénétiques ; les chenilles vivent dans un étui spiralé (d'où le nom : race *helix*) qu'elles confectionnent à l'aide de soie, tout incrustée de menues parcelles de tuffeau ; ces jolis étuis blancs en colimaçon déambulent sur les *Hélianthèmes* et les *Lotiers*, plantes nourricières, ou se trouvent fixés aux plantes, aux arbustes, au rocher (3). De-ci de-là, une petite colonie d'*Andrena agilissima*, habitant des trous dans le tuffeau ; grande taille, corps bleu, ailes de crêpe noir, c'est sans contredit une de nos plus belles abeilles sauvages. Plus modeste, mais encore bien plus rare est l'*Osmia villosa*, nichant isolément dans le tuffeau, tapissant ses galeries de pétales de fleurs, notamment de *Renoncules*. L'Osmie dorée (*Osmia aurulenta*) se rencontre un peu partout ; elle confie sa progéniture à l'abri des coquilles d'escargots



La petite grotte de Lanaye.
Photo J. Colard.

vides, divisant la rampe spirale en loges successives, séparées par des cloisons ; pour édifier celles-ci, l'abeille utilise un mortier végétal, fait de feuilles broyées, surtout de *Pimprenelle* (*Poterium Sanguisorba*), agglutinées par sa salive ; dans chaque loge, un œuf, et la pâtée voulue pour la larve qui en naîtra.

Telles sont quelques-unes des observations sans fin auxquelles le naturaliste pourra se livrer en arpentant le Thier de Lanaye, et en y faisant au moment opportun de longues stations.

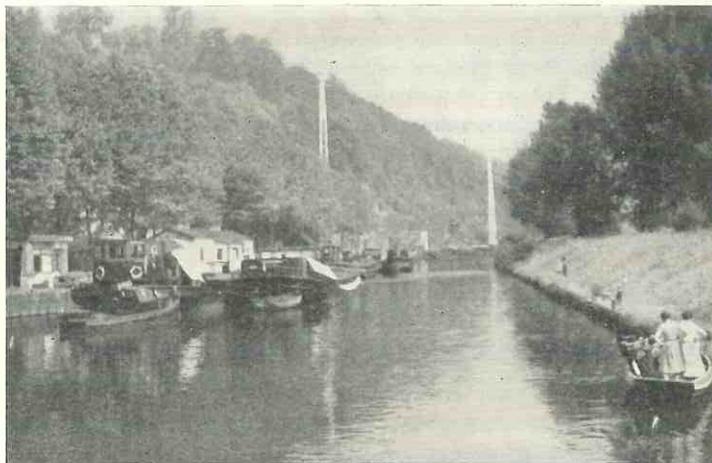
Les bords supérieur et inférieur de la Montagne ne doivent pas être négligés. L'ourlet supérieur, en bordure des champs, peut se suivre sans grande-peine, bien qu'il n'y ait pas de chemin. Il est abondamment fleuri, de même que les dépressions qui ravinent le site à divers endroits. Comme plantes propices aux insectes, on peut citer les *Knautia*, *Scabiosa*, *Carduus* et *Centaurea* les *Tanaisies* chères aux *Colletes* ; les *Campanules* et surtout de belles plages à *Campanula*

Rapunculus recherchées par deux abeilles rares : l'*Andrena pandeddlei* et l'*Osmia papaveris*. C'est une joie pour l'entomologiste de surprendre cette dernière au travail : elle découpe des lambeaux dans les pétales rouges du *Coquelicot* et en garnit les parois de son petit terrier, creusé en terrain horizontal ; à la fin du travail, les derniers fragments disposés dépassent le niveau du sol avoisinant ; ils sont soigneusement refoulés dans l'intérieur du couloir, de manière à constituer une fermeture convenable, puis de la terre est ramenée par-dessus, et la nidification est désormais dissimulée à tous les yeux.

Au bas de la colline circule le « Chemin de Dessous », où l'on retrouve beaucoup des plantes déjà citées, auxquelles on peut ajouter des *Aubépines*, des *Eglantiers* des *Vesces* et le *Lathyrus sylvestris*, devenu ici extrêmement abondant.

Même les terres de déblai du Canal Albert, réutilisées par les cimenteries, mais dont une large bande, déjà copieusement boisée, subsiste au pied du Thier de Lanaye, même ces terres, couvertes sur de grandes étendues de *Lotus corniculatus* et d'*Anthyllis vulneraria* sont actuellement propices aux recherches.

Ces quelques pages ne peuvent donner qu'un aperçu sommaire des trouvailles qui



Versant boisé près de la frontière hollandaise.
Photo Ing. D. C. van Schaik.

attendent à chaque pas le naturaliste dans cette région privilégiée. La preuve est faite depuis longtemps qu'elle peut, et doit, constituer une réserve naturelle de très grande valeur.

Jusqu'en 1946, on a pu dire aussi que pour les amis de la nature, les touristes, les artistes, elle était un site idéal par la pureté de ses lignes ondoyantes et la subtilité de ses coloris. Hélas, à cette époque, une carrière, installée contre tout droit — à la suite de négligences administratives dont les responsables n'ont pas été inquiétés — une carrière a défiguré à jamais la moitié nord du Thier en question. La végétation exubérante du tuffeau s'emploie heureusement à masquer de plus en plus cette lèpre blanche au flanc de la colline — et d'ici quelques années, le mal sera sérieusement atténué. Quant à la moitié sud, elle a conservé son aspect primitif, grâce à la protection vigilante de la Députation permanente du Limbourg et de son éminent président du moment, M. le Gouverneur H. VERWILGHEN.

Les terrain qui font suite au Thier de Lanaye, au nord du « chemin d'Emael », portent le nom de « Thier des Vignes » — nom qui indique suffisamment leur bonne exposition et leur climat favorable. Ils sont entaillés de vieilles carrières, extrêmement chaudes quand le soleil donne. Il reste en divers points des pelouses rases et des éperons rocheux avancés, avec luxuriante végétation de *Lotus*, *Euphorbia Esula*, *Genista tinctoria* etc., et il n'est pas douteux qu'une exploration méthodique de ces parages donnerait un rendement scientifique très appréciable.

En conclusion, la Commission scientifique belgo-néerlandaise rappelant au surplus que ces lieux font l'objet d'une enquête de classement dont les débuts remontent à 1938 (4), recommande vivement les Thiers de Lanaye et des Vignes comme terrains à classer sans plus de délai, à titre de *Reserves naturelles*.

Elle se permet d'attirer l'attention des pouvoirs publics compétents sur la nécessité de prévoir une *zone de protection*, large de

800 m., dans la plaine, au pied du Thier de Lanaye. Cette bande protectrice ne pourrait être bâtie ni recevoir *aucune destination industrielle*; elle devrait rester affectée à l'agriculture, à l'exclusion des pâtures, telle qu'elle se trouve actuellement. La même précaution s'imposerait le long de la crête de la « Montagne », limite occidentale de la Réserve.

(1) Formations crayeuses mésozoïques ou secondaires du Sénonien, surmontées de celles du Maastrichtien. Les roches sont des dépôts de la mer crétacée, et sont formées principalement de débris de coquillages et tests d'animaux marins — sauf les silix — souvent disposés en bancs continus — où l'on trouve notamment des spicules d'Éponges. (Emprunté à un texte de M. B. VAN DE POEL, qui sera publié prochainement).

(2) Voir pour l'ensemble de la flore le travail très documenté d'Arthur MARECHAL : « La Montagne Saint-Pierre, flot biologique de plantes remarquables et rares », in *Lejeunia*, V, 3, 1941.

(3) Pour plus amples renseignements sur cette espèce rarissime, voir P. MARECHAL, « L'Apt. crenulella à la Montagne Saint-Pierre de Visé », in *Lambillionea*, 1930, n° 10. Le nom du Genre est actuellement *Cochliotheca*.

(4) En 1940, la « Commission des Naturalistes liégeois » caressait déjà l'espoir de sauver l'ensemble de la Montagne St-Pierre, à l'exclusion de la partie sud (Thiers d'Hallembaye, Lixhe, Loën) déjà très largement entamée par les carrières de plusieurs cimenteries. La Commission Royale des Monuments et des Sites avait rassemblé toute une documentation et fait dresser les plans cadastraux du terrain. Il ne fallut pas moins de dix ans pour consulter tous les intéressés et recueillir l'avis des deux Députations permanentes des provinces de Limbourg et de Liège. Cependant, la Commission Royale pouvait transmettre à M. le Ministre de l'Instruction publique, un dossier complet et entièrement favorable à la conservation du site, le 24 mars 1950. Depuis cette date, aucun écho ne nous est plus parvenu de ce dossier si laborieusement mis au point, et l'Arrêté ministériel de classement qui devait en être l'aboutissement logique, n'a jamais vu le jour.

Dans ces conditions, il ne reste qu'à tenter de sauver ce qui subsiste de la « Montagne » morceau par morceau, selon les circonstances locales, tantôt par des arrangements avec les industriels, tantôt, comme c'est ici le cas pour les Thiers de Lanaye et des Vignes, en faisant un nouvel appel à la Commission Royale et à l'État, pour sauvegarder une portion plus limitée du territoire.

La Vie d'Ardenne & Gaume

RESTAURATION DES RUINES ET RECONSTITUTION DES BAINS ROMAINS A FURFOOZ

M. Dandoy H. P. (2 ^e versement)	
Bruxelles	10.000.—
Anonyme F. F. Bruxelles	2.000.—
M ^{me} Ravnika A. Bruxelles	1.000.—
Cagnotte Boitsfort	350.—
M ^{me} Mamet M. Boitsfort	300.—
M ^{me} Ghislain-Simon A. Visé	200.—
M. Mercenier F. Huy	100.—

Les souscriptions peuvent être versées directement au C. C. P. 1695.93, d'*Ardenne et Gaume* avec la mention *Restauration de Furfooz*.

COUVERTURE

Sur notre page de couverture : le Monument des Chasseurs Ardennais inauguré en présence de S. M. le roi Baudouin 1^{er} le 11 mai 1952. Sculpteur : Fontaine, Architecte : Haesen. Photo mise aimablement à notre disposition par M. P. Valenduc, étudiant.

PROCHAIN NUMÉRO

Le prochain fascicule sera consacré à Dinant et environs.

TABLES DES MATIÈRES

Le présent fascicule est accompagné de la table des matières du volume VII, année 1952 de la revue *Parcs Nationaux*.

NOUVEAUX MEMBRES A VIE

Nous avons le plaisir de compter quatre nouveaux membres à vie : MM. Marcel Rémont et Henri Paul Dandoy tous deux anciens membres protecteurs, Madame Tancredi-Dandoy et M. Paul Dandoy, anciennement membre adhérent.

Nous les remercions vivement de cette marque d'estime et d'intérêt qu'ils veulent bien nous accorder.

INSIGNE D'HONNEUR

L'insigne d'honneur a été offert à M^e Raymond Jacqmot, avocat près la Cour d'Appel et à M. Georges Barzin, Conseiller général adjoint du Touring Club de Belgique à Spa, en reconnaissance pour les services rendus à *Ardenne et Gaume*.

GROUPE LIÉGEOIS D'ARDENNE ET GAUME

Le lundi 16 mars dernier, en la Salle de l'Émulation à Liège, notre Association avait organisé en collaboration avec les sections liégeoises des Associations des Ingénieurs de Gembloux et de Louvain et le groupement artistique « *Exploration du Monde* » une soirée extraordinaire relevée par une brillante conférence de Haroun Tazieff accompagnée de films en couleur sur quelques-unes de ses expéditions fameuses.

Cette soirée constituait, en définitive, la première manifestation collective et publique d'une entente qui vient de se réaliser entre *Ardenne et Gaume* et les Associations des Ingénieurs agronomes, grâce à la bienveillance et à la compréhension des deux très sympathiques présidents des sections liégeoises des Ingénieurs agronomes, MM. Georges Crahay, pour la section de Gembloux et Bastyns pour celle de Louvain.

Dorénavant, nos membres liégeois et de la région liégeoise pourront se réunir régulièrement avec les membres des Associations des Anciens de Gembloux et de Louvain. Réunions, conférences, excursions organisées par le groupement se dérouleront donc en commun avec les ingénieurs agronomes.

La création du groupe liégeois doit précéder celle de groupements similaires dans d'autres centres de la wallonie.

Pouvons-nous trouver milieu plus sympathique et plus proche de nous que celui des ingénieurs agronomes susceptibles de

nous documenter constamment sur les questions botaniques, zoologiques, pédologiques et forestières qui sont à la base de la protection de la nature ?...

CONFÉRENCES

Trois conférences... trois hommes. Ceux d'entre nous qu'intéresse la psychologie auront pu s'y livrer à cœur joie non seulement en écoutant mais en étudiant trois personnalités très dissemblables mais identiques par leurs qualités de naturel, d'abandon et de simplicité qui, dès l'abord, les rendent si sympathiques.

C'est le 9 décembre que Maître Raymond Jacqmot, avocat près la Cour d'Appel, a bien voulu inaugurer le cycle des réunions d'hiver d'*Ardenne et Gaume* par une conférence intitulée *Montmartre de jadis*. Sujet prometteur mais dangereux qui permet de mesurer la délicatesse et le sens artistique de celui qui l'aborde ; car pareille évocation offre plus d'un écueil dont le moindre n'est pas, en l'occurrence, de trébucher sur le goût parfois douteux d'un monde défunt dénommé « *le Paris qui s'amuse* » mais encore d'affronter le parti-pris actuellement de mode dans certains milieux engoués d'outrances expressionnistes de décrier et même de ridiculiser une époque révolue et néanmoins marquée au sceau d'une indiscutable richesse intellectuelle. Trop nombreux sont ceux pour qui les souvenirs de Montmartre s'égrainent sur le rythme canaille du French Cancan et qu'une obtuse outrecuidance incite à contester aux années d'avant 1914 la procréation des ferments spirituels, sociaux et artistiques qui font bouillonner le monde d'aujourd'hui.

Maître Jacqmot a fait mieux que de s'arrêter aux infirmités morales du XIX^e siècle centrées, dirait-on, dans ce coin de Paris. Avec un grand souci d'équité, d'objectivité et d'élégance relevés d'une pointe de sel attique, c'est en érudit, en esthète qu'il nous a parlé d'un Montmartre bien français, riche d'un passé historique et militaire, riche surtout de la magnifique pléiade d'artistes, peintres, poètes, musiciens... et d'hommes politiques qui s'y rencontraient pour y discuter, jusqu'à la rage, de philosophie, d'art et de sociologie.

Réhabilitation... disons de ce qui fut

naguères un carrefour de l'Europe. Remerciements Maître Jacqmot de s'être fait... l'avocat d'une cause difficile et de l'avoir plaidée avec l'habileté qui lui est coutumière mais aussi avec toute la sensibilité et la distinction qui rayonnent de lui. Et gageons que la plupart de ceux qui l'ont entendu accorderont désormais, à son instar, tendresse et miséricorde à la foule grouillante des fantômes touchants, savoureux et funambulesques, si merveilleusement enthousiastes, qui peuplent à jamais places, ruelles et impasses de la célèbre butte aujourd'hui endormie.

* * *

Le 13 janvier, c'est notre président, M. le Professeur Raymond Mayné, qui nous rassemblait autour de la tribune pour nous relater les circonstances de son dernier voyage au Congo belge. L'élément majeur de la réussite artistique d'un exposé est avant tout d'en aimer l'objet. Et Dieu sait si M. Mayné aime ce Congo qu'il a connu dans toute sa sauvagerie ensorcelante et qu'il a parcouru à nouveau, dirait-on, en pèlerin assoiffé de souvenirs et d'impressions de jeunesse. Et la chasse aux xylophages, but premier de cette randonnée que vient rappeler le spectacle offert à l'auditoire d'une série d'insectes rutilants épinglés au service de la science ?... Ses conscience et curiosité professionnelles l'y poussaient. Mais par ailleurs, la pratique de l'entomologie n'est-elle pas par excellence, le plus beau des prétextes pour s'abandonner sans remords aux joies des vagabondages physiques et spirituels ?...

Le Professeur Mayné nous est donc revenu de là-bas, l'esprit enrichi d'images neuves et d'images anciennes revivifiées au souffle de son émotivité : il nous les a offertes, simplement, mais avec un tel sens de la couleur et un tel enthousiasme communicatif qu'il nous a semblé, au cours de cette causerie, qu'une chaude atmosphère d'Afrique nous visitait et se substituait, pour un temps, aux rigueurs de notre long hiver d'attente, de tristesse et de glace.

* * *

Enfin, le 22 janvier, Haroun Tazieff, nimbé de son auréole d'intrépidité fait salle comble : on se presse, on s'entasse et, malheureusement, quelques retardataires, parmi lesquels de très sympathiques, se

voient refuser l'entrée. Après de ceux-là, nous nous excusons.

Au programme : le Gouffre de la Pierre Saint-Martin.

Dès que Tazieff paraît, c'est un souffle de plein air qui s'introduit, balayant comme fêtu l'étouffement de nos vies sophistiquées pour nous rajeunir, non à l'échelle humaine mais à l'échelle cosmique.

Que dit-il?... ce n'est pas un rhéteur : son style est brut, sans argutie ; ce n'est pas un philosophe : jamais il ne s'égare dans le dédale de la métaphysique ; malgré ses titres universitaires, il se défend d'être un scientifique...

Mais alors?... son secret?...

Il est des moments où se réveille en nous l'exaltant souvenir de notre vraie nature : respirer, être souple et musclé, avoir chaud, avoir faim, grelotter, trembler, crier, aimer son camarade et se battre pour lui reprennent rang parmi les plus belles manifestations de la vie : rébellion du corps humilié de la prédominance de l'esprit.

Tazieff non dépourvu, cependant, d'émotion et de sensibilité a le don de susciter ces réminiscences ancestrales et saines ; c'est pourquoi il nous apparaît moins comme un artiste du verbe, que comme un ami mieux instruit que quiconque des temps où nous n'étions, nous les hommes, qu'une espèce parmi les espèces. M. H. P.

AVIS A NOS MEMBRES

Il nous revient que certains membres de notre Association s'étonnent de n'avoir pas été convoqués aux réunions, conférences ou excursions, auxquelles ils auraient voulu participer. Faut-il rappeler une fois de plus que les personnes désireuses de recevoir régulièrement l'annonce de ces manifestations sont priées de le faire savoir au Secrétariat Général, 41, Rue Marie de Bourgogne, Bruxelles?...

UNE RÉSERVE NATURELLE EN CAMPINE

La Société royale de Zoologie d'Anvers vient d'acquérir 35 hectares de terrains marécageux au lieu dit Seggen, entre Geel et Lichtaert. Ces marais sont réputés pour leur flore et leur faune rares et représentent l'un des derniers vestiges des immenses étendues marécageuses qui couvraient la

Campine, encore au début du siècle. Ils seront désormais constitués en réserve naturelle et soustraits aux déprédations futures.

Nous sommes heureux de voir ainsi l'initiative privée obvier une fois de plus à la carence gouvernementale.

Il est intéressant de rappeler ici en ordre chronologique la création des premières réserves naturelles de Belgique.

En 1939, MM. F. Guilleaume, L. Frennet et R. Mayné acquéraient, pour les sauvegarder, les gradins fleuris de Torgny, la propriété devant demeurer au dernier survivant ; celui-ci, en l'occurrence notre président R. Mayné, vient d'offrir ces terrains (1952) à *Ardenne et Gaume*.

En 1941, sous la présidence de M. le Professeur R. Bouillenne, *Ardenne et Gaume* devenait propriétaire des Roches Noires à Comblain-au-Pont menacées d'anéantissement par l'envahissement des carrières.

Depuis lors, les réalisations d'*Ardenne et Gaume* se sont succédées.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec peine le décès de Monsieur Max Elsen, Président de la Société royale de Zoologie d'Anvers.

Cette perte doit être vivement ressentie particulièrement par ses collaborateurs qu'il galvanisait de son dynamisme et généralement par tous les amis de la nature dont il partageait l'idéal.

Nous prions le conseil d'administration et les membres de la Société royale de Zoologie d'Anvers de trouver ici l'expression des plus sincères condoléances d'*Ardenne et Gaume*.

LIGNE A HAUTE TENSION

En sa séance du 26 février dernier, la Commission Royale des Monuments et des Sites, à l'unanimité des voix, sauf une abstention, a condamné définitivement le tracé de la ligne à haute tension que l'on projetait d'établir sans respect pour la beauté de la région liégeoise de l'Ourthe. Rappelons que dans le fascicule 3, volume VII — 1952 de *Parc Nationaux, Ardenne et Gaume* soutenait la campagne de protestation menée à ce sujet par l'*Association pour la Défense de l'Ourthe et de ses Affluents*.

**UNION INTERNATIONALE POUR
LA PROTECTION DE LA NATURE
(U. I. P. N.)**

Nous signalons à nos membres l'intéressant bulletin d'information que l'*Union internationale pour la Protection de la Nature* (U. I. P. N.) publie tous les deux mois. Ils y trouveront de nombreux renseignements de portée internationale se rapportant à la protection de la nature à travers le monde. On peut se le procurer gratuitement au siège du Secrétariat Général de l'U. I. P. N. 42, rue Montoyer à Bruxelles.

**ENTENTE NATIONALE POUR LA
PROTECTION DE LA NATURE**

Il y a un an, nous avons signalé dans la rubrique La Vie d'Ardenne et Gaume (Vol. 7, fasc. 1, pp 25-26) la création de l'Entente nationale groupant des Associations belges pour la protection de la nature. Voici quelques extraits du règlement de cet organisme entré dans la voie des réalisations. Ils sont susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

FONDATION.

ART. 1^{er}. — Le 26 janvier 1952, les sociétés suivantes, réunies à Bruxelles, ont décidé de créer une Entente groupant les sociétés pour la protection de la nature :

Ardenne et Gaume,
Association pour la Défense de l'Ourthe et de ses Affluents,
Ligue des Amis de la Forêt de Soignes,
Les Réserves ornithologiques de Belgique (De Belgische Vogelreservaten),
Vereniging voor Natuur- en Stedenschoon.

NOM.

ART. 2. — L'Entente est désignée sous le nom de « ENTENTE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE / NATIONAAL VERBOND VOOR NATUURBESCHERMING ».

BUT.

ART. 3. — L'Entente a pour but :

- a) d'assurer la coordination de tous les efforts faits en Belgique pour protéger la nature ;
- b) de promouvoir l'entraide générale (non financière) des sociétés-membres ;
- c) d'être le porte-paroles des revendications auprès des pouvoirs publics et des particuliers ;
- d) d'étudier, en collaboration avec les groupements nationaux voisins et l'U.I.P.N., les problèmes de protection intéressant à la fois notre pays et les pays limitrophes.

FONDATEURS.

ART. 4. — MM. Louis GAVAGE, Raymond

MAYNÉ et Walter VAN DEN BERGH portent le titre de fondateurs.

MEMBRES.

ART. 5. — L'Entente groupe des sociétés ou associations s'occupant de la protection de la nature sur les plans scientifique, esthétique et social. Elle n'acceptera parmi ses membres que des organismes qualifiés par leur activité reconnue dans le domaine de la protection de la nature.

COLLABORATEURS.

ART. 6. — Néanmoins, d'autres organismes ou personnes dont la collaboration sera jugée utile à la réalisation des buts de l'Entente pourront être groupés en une « Commission consultative de l'Entente », dont les membres n'auront, aux assemblées, qu'une voix consultative.

LANGUE.

ART. 7. — L'Entente sera bilingue. Le français sera employé pour les affaires concernant le pays wallon et pour les relations avec la France et l'U. I. P. N. Le néerlandais sera d'usage pour les affaires concernant le pays flamand et pour les relations avec les Pays-Bas.

TRAVAUX DE L'ENTENTE.

ART. 8. — Afin de ne pas contrarier l'activité de l'Entente, ses travaux : délibérations, décisions, correspondances et rapports sont revêtus, en principe, d'un caractère confidentiel.

SIÈGE SOCIAL.

ART. 9. — Le siège social de l'Entente est fixé par l'Assemblée Générale.

BUREAU.

ART. 16. — Le Bureau se compose d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire Général et d'un Secrétaire Général adjoint. Les deux groupes linguistiques seront représentés aussi bien dans la Présidence que dans le Secrétariat Général. Le Président et le Secrétaire Général seront choisis de groupe linguistique différent.

ART. 17. — Les membres du Bureau sont élus pour deux ans. Ils sont rééligibles. Leurs mandats chevaucheront, c'est-à-dire qu'exceptionnellement, lors de la constitution de l'Entente, les Secrétaires sont élus pour trois ans.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

ART. 25. — Toute activité de protection est centralisée par le Secrétariat Général. Lorsqu'il s'agit d'une affaire générale, elle est traitée directement par le Secrétaire Général. Les affaires concernant un problème wallon ou flamand sont traitées par le Secrétaire Général ou par le Secrétaire Général adjoint selon leur caractère linguistique.

PUBLICATIONS.

ART. 33. — L'Entente ne publiant pas de bulletin particulier, les sociétés-membres s'engagent à donner la publicité la plus large aux communiqués et aux comptes-rendus de ses activités dans leurs revues et au cours de leurs manifestations.

Bruxelles, le 7 mars 1953.

LIVRES REÇUS

L'Art religieux d'Ardenne par Paul Pierret. Illustrations de Lucien De Meyer. Les Éditions *Arts et Voyages*, 112, rue de la Loi, Bruxelles.

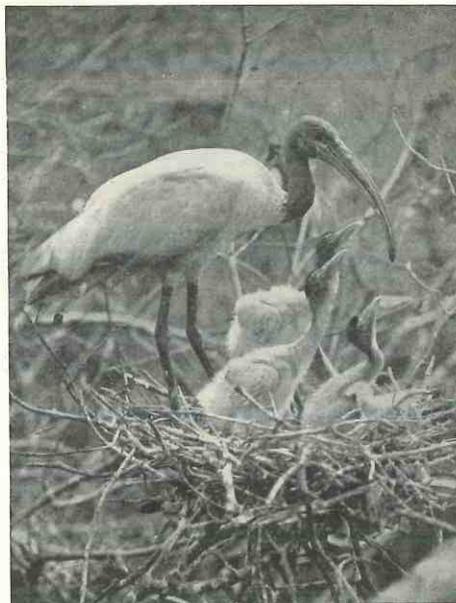
Cette petite brochure reproduit la série des statuettes qui furent offertes à l'admiration du public à l'exposition de l'art religieux d'Ardenne organisée à Laroche au cours de l'été dernier. Cette exposition avait ceci d'original qu'aucune pièce classique de musée n'y figurait. Seules y étaient présentées des œuvres pour la plupart inconnues, découvertes dans de modestes chapelles ou églises du pays.

Ce livre, comme le dit très bien l'auteur dans sa préface, « *parfait l'affirmation de cette exposition et la rend durable* ».

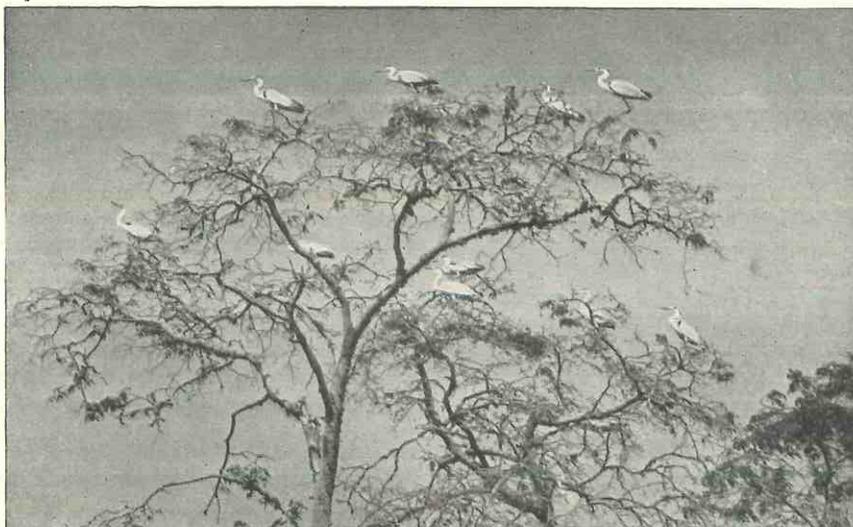
L'illustration, dont certaines planches en couleur, est parfaite.

UN LIVRE SUR LA PROTECTION
DE LA NATURE

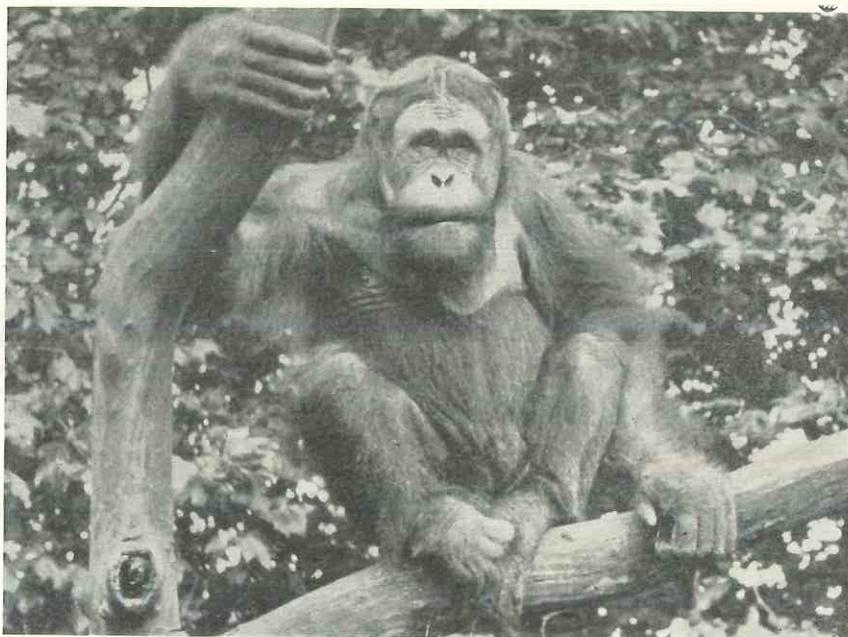
On se souvient de la magnifique conférence que Madame Lucie Pluggers, anciennement chef du Département de la Protection de la Nature en Indonésie, a donnée



Ibis blancs.
(Cliché Pluggers)



Hérons indiens bleus.
(Cliché Pluggers)



Orang-Outang (*Simia satyrus*).

(Cliché Pluygers)

à *Ardenne et Gaume* au cours de la saison d'hiver 1951 — 1952. Madame Pluygers vient de publier une étude de 185 pages, abondamment illustrée et de très belle tenue traitant de son sujet favori : *Natuur-bescherming en Wildbeheer* consacrée spécialement à l'Indonésie.

Ce livre est bien le reflet de l'éminente personnalité que nous avons eu l'occasion d'applaudir à notre tribune : clarté, méthode, beauté... le tout enrobé d'un enthousiasme et d'une conviction communicatifs qui débordent d'elle pour nous atteindre sûrement.

L'ouvrage plein d'enseignements, étayé d'une solide érudition basée sur des réalités plutôt que sur des théories, doit trouver place dans les bibliothèques de tous les établissements universitaires, scolaires et autres s'occupant de sciences naturelles tropicales et, en général, chez tous ceux qu'intéressent les problèmes biologiques de la protection de la nature.

Madame Pluygers a bien voulu nous autoriser à publier les trois clichés qui accompagnent ce compte-rendu et qui font

partie de l'importante illustration originale et documentaire de son livre.

L'ouvrage est édité par J. B. Wolters à Groningen (Hollande). Prix : florins 7,25.
R. M.

Haroun TAZIEFF. *Le gouffre de la Pierre Saint-Martin*. Format : 15,5 × 21 cm., n° 5 de la collection « Les Clefs de l'Aventure » 41, illustrations, 160 pages. Prix : Le volume broché, couverture illustrée 660 fr. français. Éditions B. Arthaud à Paris.

Que d'hommes, de femmes et de jeunes gens, en France et dans le monde, pendant ces jours d'été, ont déplié les quotidiens avec une hâte anxieuse...

Sauverait-on Marcel Loubens ? Le treuil tragique pourrait-il tirer des ténèbres les trois survivants, chercheurs devenus prisonniers de leur découverte, et le hardi médecin qui avait voulu venir veiller avec eux à un chevet obscur ? Un vertige penchait les foules sur le gouffre de la Pierre Saint-Martin, hier inconnu, dont l'étroite fissure avait été révélée par l'envol fortuit d'une corneille, et que le cri étouffé d'un homme qui tombe venait de rendre inoubliable.

Partout, des gens se sont demandé : Qu'est-ce

donc que cette spéléologie? Science, ou passion? Sport, ou ascèse? Quels sont ses buts et quelles sont ses techniques? Par quels sortilèges attire-t-elle ses fervents dans les profondeurs? Qu'exige-t-elle d'eux, qu'a-t-elle à leur donner? Selon quel engrenage les mène-t-elle de la promenade curieuse à l'aventure, et de l'aventure à ce contrepoint rigoureux de l'héroïsme et de la mort?

C'est à de telles questions, et à bien d'autres, que répond avec une humaine simplicité le livre de Tazieff.

Le géologue Haroun Tazieff, auteur de plusieurs documentaires sur les éruptions volcaniques et d'un beau récit, CRATÈRES EN FEU, était descendu dans le gouffre pour filmer les merveilles souterraines, et il y a filmé un drame. Le corps de son compagnon l'a frôlé en rebondissant dans la nuit. Avec Labeyrie, Occhialini

et Mairey, il a longuement entendu, seul bruit de l'infini silence, le râle de l'agonisant. Après avoir enfoui le mort dans sa sépulture abyssale, Mairey et lui se sont à nouveau enfoncés au dédale des galeries et des salles mystérieuses. Puis, ce fut la pathétique remontée, au cours de laquelle Tazieff devait rester suspendu plus de deux heures sous le ruissellement des eaux entre les parois du précipice, tandis que les hommes de la surface, s'affairaient autour de la fragile mécanique, s'efforçaient de lui improviser un salut... Il émergea enfin, épuisé, après neuf jours et neuf nuits passés à plus de trois cents cinquante mètres sous terre.

Son livre nous introduit, heure par heure et pour ainsi dire mètre par mètre, pas à pas, pensée après pensée, dans l'intimité même de cette extraordinaire expérience.

CINÉ-PHOTO-HALL

M. COLLART-PIÉRARD

59, Rue de l'Ange

NAMUR

*Tout pour la photo et le ciné
d'amateurs.*

*Toutes marques — muet — sonore
Bell-Howell, Paillard, Kodak, etc.*

Tous travaux d'amateurs.

René et Égon

*Chapelier
Chemisier
Tailleur*

*10 Rue de Tabora
Bruxelles*

Tél. 12.79.69

Le petit Bistrot gastronomique pas cher

Quartier des Cerisiers du Japon

BOITSFORT

Les spécialités de la Patronne :

*la vraie moambe congolaise, le couscous, la table chinoise,
les crustacés, anguilles au vert, etc...*

TAVERNE DES TROIS TILLEULS

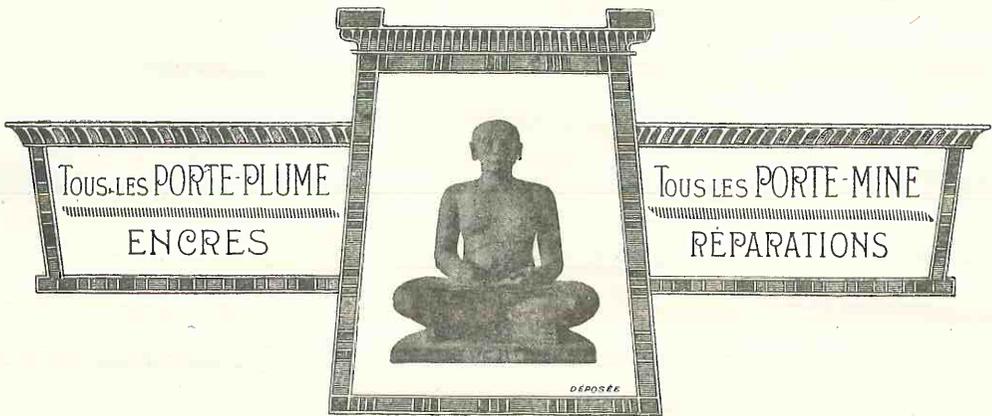
Tél. 481692.

NOTEZ BIEN :

8, Behrensheyde, 8,

A 100 m. de l'arrêt des trams 33 et 98.

AU STYLO



6 BOULEVARD ANSPACH (à côté des Augustins)
Tél. 18.09.93
BRUXELLES

ÉDITIONS J. DUCULOT GEMBOUX

TROIS SUCCÈS RÉCENTS

A. SOREIL

Dure Ardenne

Illustrations d'Elisabeth Ivanowsky.

200 p. 40 fr.

C. DELACOLETTE

En ce temps-là à Bergister

204 p. 45 fr.

A. SOREIL

**Récits divers
et Jeux de plumes**

Illustrations d'Elisabeth Ivanowsky.

216 p. 45 fr.

TELEPH. 61616 Gembloux — C. C. P. 752464

La gamme complète des

INSECTICIDES

FONGICIDES

HERBICIDES

ANTI-RONGEURS

Tous renseignements sur demande

A. CHRISTIAENS

S. A.

Département « Défense des Végétaux »

60, RUE DE L'ETUVE

BRUXELLES

Tél. 11.73.85

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI A NOTRE ASSOCIATION

- BAUCHE-EVREHAILLES : *La bonne Auberge.*
BOHAN-sur-Semois : *Hôtel Beau Site Bohannais.*
BOITSFORT : *Restaurant Gambrinus*, 192 Chaussée de
La Hulpe (en face des Étangs).
BOMAL (Juzaine) : *Hôtel du Vieux Moulin.*
BOUILLON : *Hôtel de la Gare.*
BRUXELLES : *Rôtisserie Ardennaise*, Bd. Adolphe Max
146-148.
CELLES (près de Dinant) : *Hôtel du Centre* (Proprié-
taire Armand Houziaux).
CHINY : *Hôtel Château de Livry.*
COUVIN : *Grand Hôtel St Roch* (Propr. M. Michelet-
Lambotte). Tél. Couvin 34.
Hôtel Place Verte (Propr. M. Desirotte-Thi-
rion).
FLORENVILLE : *Hôtel de France.*
GEMBLOUX (face gare) *Hôtel des Voyageurs*. Autocars,
taxis, transports. (Propr. PIRSON et
fils). Tél. 61053-61777.
KNOCKE-SUR-MER : *Hôtel « Les Argousiers »* (151, Av
Royale).
LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur.*
MANDERFELD : *Hôtel des Ardennes* (Propriétaire Max
Henkes).
MATADI : *Hôtel Métropole, le plus moderne du Congo
Belge.*
MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches.*
REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Etrangers.*
ROBERTVILLE : *Hôtel du Centre* Tél. Waimes 10.
TILFF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino.*
VILLERS-DEVANT-ORVAL : *Les Ammonites*. Pension
de Famille Tél. Florenville 247.
VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines.*
WÉRIS-BARVAUX : *Hôtel des Dolmens*. Tél. Barvaux
103.

MAISONS DE SPORTS

ACCORDANT LEUR APPUI

A « ARDENNE ET GAUME » :

- BRUXELLES : *Harker's Sports*, 51, rue de Namur.
Le Campeur, 169, rue Royale.

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

- Bruxelles : LIBR. LE CAMPEUR, 169, Rue Royale.
LIBR. MOENS, A. Leclercq, Suc. 23 rue
St-Jean.
LIBR. PAULI, 62, Rue Ravenstein (Gare
Centrale) et 39a Place de Brouckère.
VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et
17, rue des Grands Carmes.
Dinant : LIBR. PATINET, 126, rue Grande.
Liège : Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT.
Verviers : LIBR. BOUMAL, Place Verte.

Une Visite

du

PARC NATIONAL DE FURFOOZ

d'un si grand intérêt esthétique et
pédagogique ; un déjeuner au bord
de la rivière, suivi de

LA DESCENTE DE LA LESSE

en bateau confortable et sûr de
FURFOOZ à ANSEREMME par les
aiguilles de CHALEUX et le châ-
teau de WALZIN constituent le
plus beau programme d'une
journée à la fois touristique et
reposante.

ÉMILE LANCE

Naturaliste

*Empailage artistique d'animaux de toutes espèces.
Tannage et teinture de peaux
Spécialité de tannage de peaux du Congo
Carpettes avec tête naturalisée*

276, rue des Venues, LIEGE.

Tél. 43.22.98

BRASSERIE CAULIER

BRUXELLES

HOTEL DES DOLMENS

WÉRIS-BARVAUX Tél. Barvaux, 103

Cinq vues des mégalithes pour 10 frs.
C. C. P. : 288.83 R. Lallemand à Wéris.